

# PROF

TRIMESTRIEL - MARS-AVRIL-MAI 2022 | NUMÉRO 53

DOSSIER

## Les éducateurs scolaires aujourd'hui

Enquête sur le bien-être  
et le climat scolaire

La gestion mentale pour aider les élèves

Inclure des élèves déficients visuels

## Rester solide



Notre dossier est consacré au métier d'éducateur scolaire, qui est bien davantage qu'un « pion »  
© PROF/FW-B-  
Boris Roko

Personne n'est épargné par la succession, l'accumulation même, de crises quasiment mondiales, ni par leur cortège de nouvelles anxiogènes. Personne, à moins de vivre sur une autre planète.

Que dire alors des bambins qui, aujourd'hui aux portes de l'école maternelle, n'ont connu que des masques ? Des écoliers contraints durant des mois de brider leur spontanéité dans les cours de récré ? D'une « jeunesse qui s'est sentie sacrifiée sur l'autel de la culpabilisation collective et du bien-être commun », comme l'affirme le Forum des jeunes dans son enquête *Être jeune en 2021* ? Que dire sinon que la guerre qui a éclaté à nos frontières mine plus encore leur confiance dans le monde des adultes !

Plus que jamais, enfants, ados et jeunes ont besoin d'adultes solides, attentifs aux signes de stress et de détresse psychologique, capables de dépasser leurs propres angoisses pour les soutenir. Parents, grands-parents, enseignants,... restons solides, pour eux, même si nous pouvons légitimement nous sentir désespérés, voire tétanisés !

Ce numéro de printemps consacre son dossier au travail et missions des éducateurs scolaires, au contact direct avec les jeunes dont ils peuvent justement mesurer les fragilités, autant que les forces.

Cette édition s'ouvre sur quatre pages consacrées au travail de l'ASBL Eqla, qui accompagne l'inclusion dans l'enseignement ordinaire d'enfants déficients visuels. Focus aussi sur l'importance du travail des examinateurs indispensables à l'organisation des jurys permettant d'acquiescer le CESS (notamment) si on n'a pas suivi la voie classique de l'école.

Parmi d'autres sujets, pointons aussi l'enquête sur le bien-être et le climat scolaire, qui sera menée en avril-mai auprès de 22 000 parents, élèves et membres des personnels de l'enseignement. Objectif : définir des indicateurs de suivi du bien-être dans les écoles.

Bonne lecture, dans ces pages ou via [www.enseignement.be/prof](http://www.enseignement.be/prof). ●

**Didier CATTEAU**  
Rédacteur en chef



**L'INFO** Inclusion des élèves déficients visuels >4

Voir *Nous Tous* avec les élèves >8

Enquête bien-être et climat scolaire : mesurer pour orienter des actions >9

e-classe fait peau neuve ! >10

Investir dans des bâtiments scolaires d'avenir >12

Mai sera le *Mois du Qualifiant* >14

**L'ACTEUR** Examineur dans un jury >16



**DOSSIER** Éducateurs en milieu scolaire >18

**FOCUS** Erasmus+, à hauteur d'enfant >30

**TABLEAU DE BORD** Les jeunes, seuls face à l'orientation >32

**CLIC & TIC** Évaluer, développer et certifier ses compétences numériques... >33

**DROIT DE REGARD** Alain Goreux : « L'enseignement en alternance, une filière d'excellence ? » >34

**LECTURES** L'enseignant et le redoublement, au-delà des idées reçues >36

**À VOTRE SERVICE** L'œil dans... Kaléidoscope >37

**CÔTÉ PSY** « La gestion mentale aide les élèves à découvrir les outils qu'ils ont en eux » >38

**À VOTRE SERVICE** Ateliers d'information administrative 2022 >40

**CARTE PROF** Nouveau pôle pédagogique au Bastogne War Museum >43

Saint Exupéry, Petit Prince parmi les hommes >44



# Salon SETT

Le salon School Education Transformation Technology (SETT), dédié au numérique éducatif, s'adresse à tous les professionnels de l'éducation et vise à encourager les échanges entre pairs. Il se déroulera à Namur Expo du 27 au 29 avril. Le Service général du Numérique éducatif y présentera ses plateformes : Ma Classe, Diffusion et Happi, ainsi que la plateforme de ressources e-classe. La participation au SETT est reconnue par l'IFC. Inscription via [www.sett-namur.be/inscription](http://www.sett-namur.be/inscription) (code d'enregistrement BAAC1000) ou via [www.ifc.cfwb.be](http://www.ifc.cfwb.be) (code de formation 205002101).

## Essentiels et balises diagnostiques

Le Service général de l'Inspection, en collaboration avec la Direction des Standards éducatifs et des Évaluations, a actualisé les *Essentiels et balises diagnostiques* s'appliquant à toutes les années d'études. Objectifs : diminuer la pression et favoriser des conditions d'enseignement propices à l'acquisition des incontournables.



Pour les années concernées par les CEB, CE1D ou CESS, des dispositions spécifiques sont prévues (circulaires 8478 et 8480). Document téléchargeable via [www.enseignement.be/index.php?page=28295&navi=4681](http://www.enseignement.be/index.php?page=28295&navi=4681)

## Les mêmes rythmes scolaires en promotion sociale

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles devrait examiner fin mars le projet de décret adaptant les rythmes scolaires. L'enseignement secondaire artistique à horaire réduit adopterait les mêmes rythmes, ainsi que l'enseignement de promotion sociale, qui conserverait toutefois sa souplesse. Des mécanismes transitoires devraient favoriser autant que possible les convergences entre ce nouveau calendrier et ceux des autres Communautés.

## ÊTRE JEUNE EN 2021

Le Forum des Jeunes, porte-parole officiel des 16-30 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles, a édité un corpus synthétisant la parole de centaines de jeunes sur différentes thématiques dont celle de l'enseignement. En 2022, ce travail est prolongé par des animations et le projet de rédaction d'un guide d'exploitation pédagogique. Le mémorandum est téléchargeable via <https://forumdesjeunes.be> (onglet « Actualités », *Être jeune en 2021, lignes de force pour une société à réinventer*).



© PROF/FWB

# Un autre regard

**Malvoyant de naissance, Logan est en primaire dans une école de l'enseignement ordinaire. Accompagné par Eqla, une ASBL qui mène un travail d'inclusion d'élèves déficients visuels depuis 35 ans.**

L'ASBL Eqla <sup>(1)</sup>, appelée Œuvre Nationale des Aveugles jusqu'il y a peu, fête ses 100 ans cette année. Son service d'accompagnement scolaire a été créé en 1988, pour accompagner enfants et adolescents dans le choix d'un parcours scolaire dans l'enseignement ordinaire.

Explications de sa directrice, Bénédicte Fripiat : « *On a commencé à la demande de parents qui ne souhaitaient pas que leur enfant suive l'enseignement spécialisé, considérant qu'il était préférable, pour leur future intégration sociale, qu'il fréquente une école où vont tous les enfants* ».

« *À l'époque, ce n'était pas prévu comme ça, on devait se battre avec les équipes éducatives pour pouvoir intégrer des enfants. Il y avait une peur des enseignants de ne pas pouvoir les aider, et nous leur proposons de l'aide. Puis c'est devenu beaucoup plus habituel quand le décret Intégration est sorti en 2009, et on a commencé à travailler avec l'enseignement spécialisé bien souvent.* »

Chaque année, aujourd'hui, huit accompagnatrices et accompagnateurs suivent le parcours de quelque 90 jeunes, à partir de 2 ans et demi et jusqu'à la fin de l'enseignement supérieur, en Wallonie et à Bruxelles. L'association propose divers services

(lire en page 6), avec des soutiens publics de l'Agence pour une Vie de Qualité (l'AViQ wallonne) et le service Personne Handicapée Autonomie Recherchée (Phare, du ressort de la COCOF, en Région bruxelloise) <sup>(2)</sup>.

## Inclure la différence

En janvier, la rédaction de votre magazine a poussé la porte de l'École Notre-Dame de Bonne-Garde, à Yvoir, qui, comme d'autres, collabore avec Eqla. Cette école fondamentale compte 115 élèves. Ode Froidbise, directrice : « *Nous avons trois élèves en projet d'intégration et scolarisons des enfants du Centre d'accueil de réfugiés de la Croix-Rouge tout proche. Toutes les différences, quelles qu'elles soient, sont très bien intégrées* ».

Logan, malvoyant de naissance, est arrivé à l'école en maternel et y suit depuis sa scolarité avec son accompagnateur scolaire, Pierre De Roover. Dans une logique d'aménagements raisonnables et en bénéficiant d'une continuité d'accompagnement, précise la directrice. L'école avait déjà collaboré sur ce modèle avec Eqla, il y a quelques années, et avec fruit : l'élève est aujourd'hui en 3<sup>e</sup> secondaire.

Logan, lui, est en P3. Valérie Poncelet, son institutrice : « *C'est une petite classe, avec des élèves de niveaux très différents et*

des besoins spécifiques. Logan est accompagné pendant quatre heures tous les jeudis par Pierre De Roover. Et les mercredis, il est aidé par une bénévole d'Eqla. On l'a laissé redoubler en 2<sup>e</sup>. Il est autonome depuis cette année-ci, les difficultés pour les travaux de précision se résorbent, son écriture s'est améliorée, il sait ranger ses feuilles... Et il s'est ouvert : il demande, il participe. »

Deux enfants du Centre d'accueil de la Croix-Rouge rejoindront la classe, ce matin-là. L'un des deux parle anglais. M<sup>me</sup> Poncelet : « Celui qui a quelques notions d'anglais peut l'aider, comme on fait toujours ».

À son bureau, Logan actionne sa TV-loupe : une caméra permet de filmer, de loin, le tableau et l'institutrice ; et une autre filme, de près, son plan de travail. Logan jongle pour afficher sur son écran la ou les images pertinentes.

« Chaque personne déficiente visuelle est différente, a une vision différente, explique M. De Roover. Logan voit bien de très près. L'utilisation de la loupe et du travail sur écran sont fatigants : il faut bien régler les contrastes et permettre des temps de pauses. De plus, il porte des lunettes à la fois correctrices et filtrantes, car il est photophobe. Il voit la vie en teinté, ce qui pose des problèmes d'identification de couleurs. »

Les séquences de cours se succèdent : multiplication, conjugaison, vocabulaire... Assis aux côtés de Logan, M. De Roover lui chuchote à l'oreille des mots pour soutenir son attention dans les apprentissages et guider sa lecture des consignes.

Les élèves sont maintenant répartis en sous-groupes pour jouer au jeu des neuf familles, autour de familles de mots avec le même préfixe, à partir du thème de la météo (pluviomètre, glacial, etc.).

Après la partie du jeu des familles, M. De Roover s'arrêtera sur ses rétroactes : « Je lui avais décrit les images, les couleurs. Si on n'est pas là, il passe à côté de beaucoup de choses... Pour une question de gestion du temps, en classe – mais jamais en examen –, je lui lis des questions ».

Et c'est vrai qu'on a vu Logan jouer la partie de cartes comme un poisson dans l'eau...

Les cours avaient été donnés par une future institutrice présentant son stage. Pendant la pause, M. De Roover lui explique comment voit Logan, l'utilité d'employer des surligneurs de différentes couleurs... Et encourage Logan à échanger quelques mots d'anglais avec le jeune arrivant de la Croix-Rouge.

## Tous s'impliquent

La matinée se termine. M. De Roover, éducateur spécialisé de formation, revient sur son métier. Il suit vingt élèves, du maternel au secondaire, dont certains sont aveugles, et accompagne la transition dans le supérieur d'une étudiante en Bac 2. « C'est être le relais entre les différents intervenants : professeurs, parents, transcripteurs, Centres de rééducation fonctionnelle... Chercher des solutions à chaque problème qui se pose. Mais le cœur du travail, c'est d'être présent en classe pour soutenir les apprentissages pendant que les cours se donnent. »

Rencontre avec la maman de Logan, qui explique le choix de l'enseignement ordinaire fait par son mari et elle par « le sentiment que l'enfant évolue mieux ».



Au fur et à mesure de l'accompagnement, l'élève gagne en autonomie.

Et une question à Logan, vu le rapport de complicité et de respect qui semble le lier à son accompagnateur : « Tu le tutoies ou tu le vouvoies ? ». « Je lui dis vous ». Sa maman, le moquant un peu : « Non, tu le tutoies, Pierre ! ». Ses cours favoris ? « Tous... mais moins l'orthographe. J'ai aussi eu des cours d'anglais l'année passée (dans le cadre de l'éveil aux langues), j'ai vraiment aimé ! ». Une ouverture d'oreille prometteuse ? ●

## Monica GLINEUR

(1) eqla.be

(2) Eqla bénéficie aussi du soutien du Digital Belgium Skills Fund, qui investit depuis 2016 dans des projets visant à renforcer les aptitudes numériques, principalement celles de jeunes et (jeunes) adultes socialement vulnérables, du Fonds Steldust de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de dons et de legs.

# Une vision à 360 degrés

**L'association Eqla développe de multiples services en faveur de l'inclusion des aveugles et malvoyants. Dont des formations pour enseignants et des animations dans les écoles.**

En interne, ainsi qu'en lien avec d'autres associations agissant pour l'inclusion des personnes déficientes visuelles, l'ASBL Eqla <sup>(1)</sup> organise différents services de proximité « avec et pour les aveugles et les malvoyants », et un travail de promotion de leurs droits.

Dans un « pôle accompagnement », au côté des accompagnateurs scolaires (lire en pages 4 et 5), des accompagnateurs sociaux soutiennent les personnes et familles concernées dans leurs démarches administratives, mais s'impliquent aussi sur les problématiques d'accessibilité auprès d'autorités.

## Braille, grands caractères, etc.

Le Centre de transcription et d'adaptation est un autre pôle au sein de l'ASBL. Impossible, par exemple pour un jeune en intégration, de suivre les cours sans version adaptée. Notre reportage à l'école d'Yvoir (pages 4 et 5) montre que les professeurs de l'ordinaire savent adapter leurs documents aux besoins de leurs élèves déficients visuels. C'est bien sûr aussi le cas dans le spécialisé de type 6.

Reste que, selon la directrice d'Eqla Bénédicte Fripiat, les besoins en termes de transcription et d'adaptation scolaires sont énormes, et devront constituer un point

d'attention dans le cadre de la réforme des pôles territoriaux. En 2020, 130 000 pages de cours, examens..., ont été adaptées par Eqla en braille, grands caractères, ainsi qu'en 3D pour des schémas, cartes ou mathématiques...

Le travail des transpositeurs porte aussi sur les pages de livres qui viennent compléter le catalogue de la bibliothèque et les fiches de jeu de la ludothèque, deux services du pôle « culture et loisirs » de l'ASBL. Près de 20 000 livres sont prêtés par an, dont bon nombre en format audio. La ludothèque organise du prêt et des animations dans les écoles.

## Former et informer

Depuis 10 ans, à ces services se sont ajoutées des formations pour les professionnels que l'inclusion du handicap visuel concerne, dont les (futurs) enseignants. Elles se mènent en binôme, par une des formatrices d'Eqla et une personne déficiente visuelle, qui nourrit la formation de son expérience.

Ce principe vaut également pour les actions de sensibilisation menées dans les écoles. Deux modules d'animation leur sont proposés, l'un pour le primaire, l'autre pour le secondaire, ainsi que des valises pédagogiques. •

## Monica GLINEUR

<sup>(1)</sup> [eqla.be](http://eqla.be)



Julia, à la découverte d'un livre tactile.

## PLUSIEURS ASBL

D'autres ASBL interviennent dans le même champ qu'Eqla, et elles collaborent entre elles.

**Ligue Braille** Aide aux personnes aveugles et malvoyantes dans le domaine social, culturel et professionnel. Champ d'activité national. Bibliothèque, ludothèque, centre de transcription... [www.braille.be/fr](http://www.braille.be/fr)

**Triangle-Bruxelles et Triangle-Wallonie** Accompagnement d'enfants et jeunes âgés de 0 à 12 ans (déficience visuelle) et de 0 à 18 ans (déficience auditive) et de leur famille. Aide précoce, inclusion scolaire... [www.trianglebruxelles.be](http://www.trianglebruxelles.be) et [www.trianglewallonie.be](http://www.trianglewallonie.be)

**La Lumière - Œuvre Royale pour Aveugles & Malvoyants** Accompagne, en province de Liège, les personnes aveugles et malvoyantes vers l'autonomie. Inclusion sociale et scolaire, bibliothèque, transcription... [www.lalumiere.be/fr](http://www.lalumiere.be/fr)

**Fondation I see** Accompagnement, personnel et familial, de personnes aveugles ou malvoyantes pour changer le regard sur le handicap. [www.fondationisee.be](http://www.fondationisee.be)

# Produire des audiolivres avec ses élèves

**Le Prix Farniente de littérature pour jeunes permet aussi à des élèves d'enregistrer des audiolivres des titres sélectionnés, à destination des déficients visuels. Avis aux enseignants...**

Le Prix Farniente est né en 2000, pour que des adolescents lisent et décernent « leur » Prix.

Le Projet Éléonore, du nom d'une jeune malvoyante passionnée de lectures, s'y est greffé en 2006 : des élèves voyants donnent leur voix aux romans sélectionnés pour le Farniente et enregistrent leur lecture afin que des élèves déficients visuels puissent prendre part à l'attribution du Prix. Depuis, sous le nom d'Éléonore puis de Farnient'Audio, 101 romans ont été mis en voix, par 1500 lecteurs et lectrices encadrés par leur enseignant ou des bibliothécaires<sup>(1)</sup>.

Le Farnient'Audio fonctionne de la manière suivante. En mai se tiennent la clôture d'une édition et l'annonce de la sélection de l'édition suivante. Les encadrants de groupes de lecture, enseignants le plus souvent, contactent les organisateurs pour signaler leur intérêt à enregistrer la lecture de tel ou tel titre. Les enregistrements démarrent en septembre. En décembre, la Ligue Braille, partenaire du Prix, se charge de leur édition et de leur diffusion.

## Tous gagnants

Auparavant, l'ASBL Média Animation aura prêté du matériel d'enregistrement et formé des enseignants ou des jeunes, à quelques règles techniques et aux principes à connaître pour lire à voix haute de manière qualitativement suffisante.

« Les formations se déroulent en présentiel, mais cela n'a pas été possible ces derniers temps », explique Jean-Luc Straunard, ingénieur du son à Média Animation et formateur en la matière depuis plus de 10 ans, notamment à l'Institut de la Formation en cours de Carrière (IFC).

« La lecture d'un livre représente de six à douze heures », détaille-t-il. Les enregistrements des lectures lui sont transmis pour qu'il les toilette avant envoi à la Ligue Braille. Un travail de montage qui peut parfois l'occuper près d'une semaine pour un livre...

Bilan ? Une opération utile aux élèves déficients visuels comme aux élèves voyants qui font la lecture, estime-il. « Entre les premières pages et les dernières pages lues, on entend une évolution, les progrès. Ces lectures peuvent paraître chronophages, mais en termes de compétences de lecture, elles ne sont en rien une perte de temps ». •

**Monica GLINEUR**

<sup>(1)</sup> Pour y accéder, cliquer sur [bibliotheque.braille.be/fr/catalogue](http://bibliotheque.braille.be/fr/catalogue) et encoder Farniente dans le moteur de recherche.

## CEB, CE1D, CESS... adaptés

Dès l'instauration du Certificat de base (CEB), le principe était prévu : les élèves atteints de troubles visuels et/ou de trouble(s) d'apprentissage peuvent bénéficier d'adaptations de l'épreuve, à condition que l'établissement leur propose déjà un enseignement adapté<sup>(1)</sup>.

Et cela vaut aussi pour le Certificat d'études du 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire (CE1D) et le Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS).

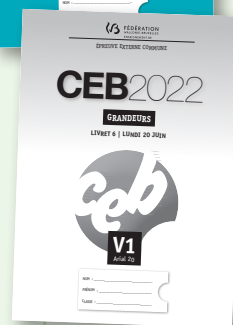
Les adaptations des épreuves portent sur les modalités de passation, ainsi que leur format : versions en braille, en Arial 20 et en Arial 14.

Aline Debouny, inspectrice et membre du Groupe de travail CEB :

« Dès la conception de l'épreuve, les membres intègrent

dans leurs réflexions son adaptabilité, notamment pour les questions avec des plans, des dessins chargés... On cherche alors une alternative, tout en veillant à ce qu'on évalue toujours bien ce qui est à évaluer. Si ce n'est pas possible, on peut décider de neutraliser une question ».

Un groupe de professionnels spécialistes, parmi lesquels des membres des ASBL Eqla et Triangle, examine ensuite les projets d'épreuves, et peut proposer des adaptations supplémentaires.



<sup>(1)</sup> Le trouble doit aussi être constaté par un spécialiste.

# Voir *Nous Tous* avec les élèves

Différents éléments ont amené Pierre Pirard à réaliser le film documentaire *Nous Tous*. Il a quitté le « confort » d'une carrière dans le secteur privé ; enseigné dans une école professionnelle bruxelloise ; éprouvé le choc des attentats du 22 mars ; (re)lu Amin Maalouf et échangé avec le sociologue Benoit Scheuer ; enfin, rencontré à travers le monde des femmes et des hommes sachant, mieux encore que vivre ensemble, « faire ensemble ».

Au bout du chemin, un documentaire d'une heure et demi, passant par la Bosnie-Herzégovine, le Liban, les États-Unis, l'Indonésie et le Sénégal.

Il peut être vu par les classes de secondaire en streaming <sup>(1)</sup> (inscription gratuite pour enseignants) et dans les salles de cinéma du réseau *Écran large sur tableau noir*, coordonné par le Centre culturel Les Grignoux <sup>(2)</sup>.

« Un film-manifeste, qui fait penser au *Demain de Cyril Dion* », en dit Carine Hermal, une enseignante l'ayant déjà exploité avec deux classes de 6<sup>e</sup> professionnelle au cours de français, à l'Institut Saint-Joseph, à Jambes. « Sa projection enclenche chez les élèves la question : qu'est-ce que je, qu'est-ce que nous pouvons faire ? »

Même écho de la part de Grégory Lefèvre, professeur de géographie et de religion catholique au 2<sup>e</sup> degré au Collège Saint-Étienne : « Ce n'est pas un documentaire qu'on regarde comme ça en classe avant de passer à autre chose. Il suscite chez les élèves l'envie de rencontrer, l'envie d'aller plus loin... »

## Pistes pédagogiques

Des ressources ont été réunies dans deux dossiers pédagogiques, très proches mais complémentaires pour des idées d'exploitation en classe. L'un est proposé sur le site de la 5<sup>e</sup> édition de la Journée Internationale du Vivre Ensemble en Paix <sup>(3)</sup>, l'autre est une publication des Grignoux (gratuite pour les

enseignants participant avec leurs élèves aux projections du film dans le cadre d'*Écran large sur tableau noir*).

Marie Lekane, des Grignoux : « Le film se prête à beaucoup de cours, mais notre public est surtout constitué de professeurs de citoyenneté, de religion, de géographie et d'histoire. Ou d'établissements : toute l'école voit le film ensemble, pour des projets spécifiques. » Par ailleurs, une fiche sur le film et sur le projet, qui intègre le dossier pédagogique, est disponible sur e-classe <sup>(4)</sup>.

## Que peut-on faire ?

Des projets, nos deux professeurs témoins en ont déjà prévus.

Un des prochains chapitres des cours de M<sup>me</sup> Hermal porte sur « la lettre de réclamation » : elle sera alimentée par les réflexions des élèves pour améliorer le vivre-ensemble dans leur proche environnement.

Les élèves de M. Lefèvre avaient manifesté leur envie d'avoir des échanges avec des protagonistes du film. « Cela peut être avec eux ou d'autres personnes. Pour sortir de la classe qui est parfois un peu fermée, ouvrir au monde... »

À noter aussi : la prochaine Journée Internationale du Vivre Ensemble en Paix <sup>(5)</sup> se célébrera le 16 mai avec des possibilités d'actions. •

## Monica GLINEUR

<sup>(1)</sup> via <https://laplateforme.be/search/films/nous-tous>

<sup>(2)</sup> [www.ecranlarge.be](http://www.ecranlarge.be). Accès des élèves à tarif modique (4 €).

<sup>(3)</sup> [www.16mai.org](http://www.16mai.org)

<sup>(4)</sup> [www.e-classe.be/resourcesingle/file/7764](http://www.e-classe.be/resourcesingle/file/7764) (après connexion à la plateforme).

<sup>(5)</sup> Menée sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, [www.un.org/fr/observances/living-in-peace-day](http://www.un.org/fr/observances/living-in-peace-day).



Le documentaire  
*Nous Tous* suit aux  
quatre coins du monde

des personnages  
construisant leur  
quotidien ensemble,  
par-delà les replis  
identitaires.

Une source d'inspiration  
pour enseignants et  
élèves d'ici ?



# Enquête bien-être et climat scolaire : mesurer pour orienter les actions

**Du 25 avril au 20 mai, 22 000 élèves, parents et membres des personnels de 220 écoles participeront à une enquête sur le bien-être à l'école et le climat scolaire. Objectif : concevoir des indicateurs de mesure en la matière.**



## 220 implantations

Les équipes de recherche de l'ULiège et de l'UCLouvain ont défini un échantillon de 220 implantations, en tenant compte des différents niveaux (fondamental et secondaire) et formes d'enseignement (ordinaire et spécialisé). Dans chaque implantation, des élèves, des parents et des membres du personnel éducatif seront interrogés.

L'enquête qui débutera fin avril est menée par des équipes de chercheurs de l'ULiège et de l'UCLouvain, en collaboration avec l'Administration générale de l'Enseignement. Elle est essentielle pour identifier des indicateurs qui permettront ensuite, tous les cinq ans, de mesurer l'évolution en matière de bien-être et de climat scolaire.

L'amélioration du bien-être figure en effet parmi les sept objectifs que le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a fixés pour notre système éducatif, dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'Excellence. De nombreuses écoles l'ont d'ailleurs inscrite dans leur plan de pilotage.

Les 220 implantations sélectionnées pour l'enquête (lire ci-contre) ont été averties par courrier. Dans chacune d'elles, des élèves, des parents et des membres du personnel éducatif seront interrogés. Soit 22 000 personnes au total : les élèves de 5<sup>e</sup> primaire, de 2<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaire ; les membres des équipes éducatives ; et les parents des élèves de 3<sup>e</sup> maternelle, de 5<sup>e</sup> primaire, de 2<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaire.

La participation à l'enquête est volontaire, mais il est d'autant plus important, après deux années de crise sanitaire, de pouvoir mesurer le climat scolaire actuel, puis de suivre son évolution à l'avenir. Appel est donc lancé pour que, dans les 220 implantations sélectionnées, chacun-e réponde au questionnaire, en ligne ou sur papier. Les questionnaires individuels seront anonymisés, et il sera impossible d'identifier un établissement lors de la diffusion des résultats. Les écoles participantes recevront une information sur les résultats **globaux** de l'enquête.

Cette première édition vise à construire des indicateurs en lien avec les relations au

sein de la communauté scolaire, le plaisir d'apprendre et d'enseigner, l'environnement d'apprentissage, la sécurité, l'environnement physique, le sentiment d'appartenance. L'enquête se basera aussi sur les données relatives à l'exclusion, à l'absentéisme des élèves et à la stabilité des équipes éducatives.

L'enquête permettra par exemple de mesurer le pourcentage d'élèves se déclarant heureux d'aller à l'école, de membres des personnels se disant épanouis et satisfaits des conditions de travail, des parents confiants et satisfaits de la prise en charge de leur enfant.

Les résultats de l'enquête seront aussi intégrés à l'évaluation annuelle des objectifs d'amélioration du système éducatif, évoqués ci-dessus. ●

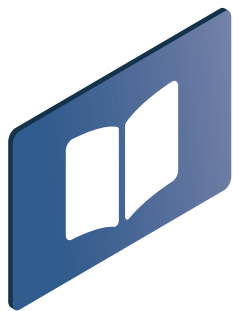
## D. C.

### Papier ou en ligne

Du 25 avril au 20 mai, équipes éducatives et parents seront invités à répondre à un questionnaire en ligne. Là aussi, des questions sur les relations au sein de la communauté scolaire, le plaisir d'apprendre et d'enseigner, la sécurité... Ou, pour les parents, leur implication au sein de l'école, par exemple.

Entre le 2 et le 13 mai, les élèves des écoles sélectionnées répondront en classe à un questionnaire papier d'une trentaine de minutes, livré et repris par des représentants de l'Administration générale de l'Enseignement. Le questionnaire vise à mieux comprendre les perceptions que les élèves ont de leur école à travers plusieurs dimensions : relations entre élèves et adultes, plaisir d'apprendre, sécurité, caractéristiques du contexte scolaire, sentiment d'appartenance et bien-être à l'école.

Plus d'info ? [climatscolaire@cfwb.be](mailto:climatscolaire@cfwb.be) ou [www.enseignement.be/enquete-climat-scolaire](http://www.enseignement.be/enquete-climat-scolaire)



# e-classe fait peau neuve !

**Plus intuitive et plus moderne : la plateforme de ressources éducatives de la Fédération Wallonie-Bruxelles créée en 2019 bénéficie d'une nouvelle interface.**

## Des ressources variées

Les ressources disponibles concernent tous les domaines d'apprentissage et tous les niveaux d'enseignement, ainsi que les grands thèmes de l'éducation et de la vie à l'école. Différents types de ressources sont proposés :

- guides ;
- dossiers pédagogiques ;
- fiches-outils ;
- évaluations ;
- pistes didactiques ;
- recherches en éducation ;
- ...

Depuis avril 2019, e-classe propose des ressources informatives, didactiques et pédagogiques, destinées à outiller les professionnels de l'éducation en Fédération Wallonie-Bruxelles, dans e-classe fait peau neuve ! Elle propose plus de 7 000 ressources, validées pour leur potentiel pédagogique et dont l'utilisation est garantie dans le respect des droits d'auteur. e-classe entame sa première grande évolution, en se dotant d'un habillage flambant neuf et de fonctionnalités additionnelles développées par l'ETNIC<sup>(1)</sup>. S'il s'agit d'une première refonte de la plateforme,

## Soutien au Tronc commun

e-classe continue à soutenir les enseignants, notamment dans le cadre de la mise en oeuvre du nouveau Tronc commun. Les milliers de ressources existantes sont ainsi rassemblées dans de nouveaux dossiers spécifiques. Des contenus inédits conçus sur mesure au sein de l'Administration générale de l'Enseignement par des experts de leur matière seront progressivement proposés sur la plateforme.

d'autres sont prévues à l'avenir afin d'apporter encore plus d'outils, de ressources, d'applications qui permettront l'interactivité, la co-construction et le partage entre pairs. ●

<sup>(1)</sup> Le partenaire informatique de la Fédération Wallonie-Bruxelles

## Recherches spécifiques

Les utilisateurs peuvent facilement retrouver des ressources en fonction de leurs besoins. Par exemple, un instituteur peut effectuer une recherche en sélectionnant divers filtres : 1<sup>er</sup> primaire, français, savoir lire, évaluation... Une enseignante du secondaire, quant à elle, peut optimiser ses recherches en sélectionnant ses centres d'intérêt dans son profil : mathématiques, 3<sup>e</sup> secondaire, accompagnement personnalisé... Les ressources sont également rassemblées dans des dossiers par contenus disciplinaires, pluridisciplinaires ou transversaux (aménagements raisonnables, harcèlement, EVRAS...).

# Se connecter à e-classe



## Les nouveautés

- Une interface améliorée et plus aérée.
- Une recherche optimisée sur les centres d'intérêt de l'utilisateur.
- Des possibilités de filtres plus avancées.
- Une nouvelle structuration des ressources par contenus disciplinaires et pluridisciplinaires, par thèmes et par collections de ressources.
- Un menu « Découvrir » en cascade pour atteindre rapidement les ressources.
- La fonction « Favori » pour constituer sa sélection personnelle.
- Un annuaire de contacts amélioré et une messagerie interne pour échanger avec des pairs.

## À découvrir sur e-classe

- La publication *Focus* « L'impact environnemental du numérique ».
- Un dossier pour aller plus loin dans la réflexion...
- L'affiche « Les éco-gestes à adopter en classe » au format A3 et A4.

La plateforme est réservée aux membres de la communauté éducative dans le cadre d'une utilisation professionnelle. Cet accès sécurisé permet de respecter les droits d'auteur des ressources protégées, et permet également aux utilisateurs de

bénéficier d'un profil valable tout au long de leur carrière (avec la garantie de conserver leurs préférences, favoris, contacts...).

## Comment accéder à e-classe ?

1. Soit via Mon Espace (connexion avec eID ou itsme). e-classe y figure dans l'onglet « Mes applications » de l'espace « Membre des personnels de l'enseignement ».

2. Soit directement sur la page d'accueil (connexion avec un compte Cerbère): e-classe.be. e-classe est un projet de la Stratégie numérique pour l'éducation<sup>(1)</sup> issue des travaux du Pacte pour un Enseignement d'Excellence, réalisé en partenariat avec la RTBF et la SONUMA. Cette nouvelle interface a été développée par l'ETNIC, le partenaire informatique en Fédération Wallonie-Bruxelles. ●

## Hedwige D'HOINE

<sup>(1)</sup> [www.enseignement.be/index.php?page=28101&navi=4445&rank\\_page=28101](http://www.enseignement.be/index.php?page=28101&navi=4445&rank_page=28101)

# L'impact environnemental du numérique

**Une nouvelle publication *Focus* s'ajoute à la collection de publications du Service général du Numérique éducatif afin d'outiller les équipes éducatives désireuses d'intégrer le numérique à leurs pratiques.**

Face à la crise environnementale, la nécessité d'une transition écologique constitue un enjeu majeur des dernières décennies. Dès lors, comment concilier transition numérique et développement durable ? La numérisation de la société a permis d'élargir l'accès au savoir et à l'éducation mais les nombreux apports positifs des technologies numériques au développement durable sont paradoxalement contrebalancés par l'aspect négatif lié à leur développement : les équipements numériques se multiplient, leur usage augmente, entraînant une consommation d'énergie de plus en plus importante d'année en année.

## Agir à l'échelle de l'établissement scolaire

Ce *Focus* clarifie certains concepts clés, nécessaires à la compréhension de la problématique et fournit des chiffres permettant d'objectiver l'impact environnemental du numérique. Enfin, il propose des conseils pour développer la réflexion à l'échelle d'un établissement et dans les pratiques des enseignants ainsi que des actions, bonnes pratiques et gestes concrets dans le cadre des apprentissages des élèves afin de limiter les impacts tout en profitant des avantages offerts par le numérique. ●

## Laurence COULON

# Investir dans des bâtiments scolaires d'avenir



Les moyens que la Fédération Wallonie-Bruxelles affecte annuellement aux bâtiments scolaires ont peu évolué ces dernières années (137 millions).

Entre-temps, le parc immobilier scolaire s'est fortement dégradé et a creusé son écart par rapport aux standards attendus. En termes de qualité du cadre de vie de ses occupants, mais aussi d'adaptation aux défis d'aujourd'hui : transition écologique, développements numériques, ou encore, évolution des pratiques pédagogiques faisant suite au Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Une réforme en profondeur de la politique de gestion des bâtiments scolaires est en cours. Et un milliard d'euros a été prévu pour rénover les bâtiments scolaires au cours des 10 ans à venir.



Les enjeux climatiques et énergétiques figurent parmi les priorités de la future réforme du financement des bâtiments.

Enfin, outre des moyens supplémentaires, relever ces défis nécessite de s'attaquer aussi à l'actuelle complexité des mécanismes de financement, qui génère des difficultés dans le chef des pouvoirs organisateurs pour mettre en œuvre leurs dossiers.

Depuis le début de la législature, sur proposition du Ministre des Infrastructures et Bâtiments scolaires, le Gouvernement a décidé de plusieurs mesures, dont une réforme en profondeur de la politique de gestion des bâtiments scolaires.

## Le Chantier des bâtiments scolaires

Sous le nom de Clef-WB <sup>(1)</sup>, un vaste Chantier des bâtiments scolaires a été lancé début 2020, avec pour objectif d'aboutir à une réforme structurelle de la politique des bâtiments scolaires, s'appuyant sur la consultation des

acteurs concernés et sur la co-construction de recommandations.

Une démarche incluant donc pouvoirs organisateurs et fédérations de pouvoirs organisateurs, représentation des parents d'élèves et d'élèves..., et représentants des pouvoirs publics de la Fédération Wallonie-Bruxelles et des Régions.

Durant 18 mois, des groupes de travail ont été réunis sur des thématiques générales comme particulières (cours de récréation, tronc commun pluridisciplinaire, aménagements inclusifs, classes modulables, etc.), produisant un bon millier de pages de recommandations. Cette consultation a été conclue au sein de trois Groupes de travail centraux (« *L'École du 21<sup>e</sup> siècle* » ; « *Une stratégie pour les bâtiments de la Communauté française* » ; « *Enseignement supérieur et tout au long de la vie* »).

Clef-WB avait aussi mené entre février et mai 2021 une enquête en ligne auprès des pouvoirs organisateurs pour connaître l'état de leur parc. L'analyse des réponses a confirmé l'existence de besoins d'ampleur.

L'Administration rédige actuellement un rapport de synthèse du Chantier des bâtiments scolaires destiné au Gouvernement et au Parlement de la Fédération. S'ensuivra la rédaction de nouveaux textes législatifs.

### Un milliard de subventions nouvelles en jeu

Adopté par le Parlement en décembre dernier, le budget 2022 de la Fédération consacre un milliard d'euros supplémentaires, au cours des 10 prochaines années, à la rénovation des bâtiments scolaires.

Ces moyens s'ajoutent à ceux dégagés dans le cadre du Plan de relance et de résilience européen <sup>(2)</sup>.

Avec l'effet de levier (mécanisme qui permet, grâce à l'intervention du Fonds de garantie, aux PO d'emprunter à taux réduit la part de leurs investissements non couverte par les subventions), on atteint au total une capacité d'investissements supplémentaires de deux milliards en faveur des bâtiments scolaires.

Soit, pour le détail, 410 millions mobilisables au départ des 268 millions de l'enveloppe du Plan de relance européen, et 1,66 milliard via le nouveau plan de réinvestissement d'un milliard.

### Quel calendrier ?

Concernant les moyens du Plan de relance européen <sup>(3)</sup>, l'appel à projets a été clôturé fin décembre 2021. Sans surprise, les demandes ont dépassé le budget disponible.

Le travail d'analyse des dossiers est en cours à l'Administration et les listes de dossiers prioritaires devraient être proposées au Gouvernement dans le courant du mois d'avril, après validation par les fédérations de pouvoirs organisateurs. Moyens européens obligent, les projets auront à être achevés pour le 30 juin 2026.

Quant au nouveau Plan d'investissement, une fois le décret de la réforme de la politique de gestion des bâtiments scolaires adopté, l'ambition est de pouvoir en affecter les moyens en 5 à 7 ans, afin que l'ensemble des projets soient réalisés dans les 10 ans. ●

### Monica GLINEUR

<sup>(1)</sup> <https://clef-wb.be>

<sup>(2)</sup> Décret du 30 septembre 2021 relatif au plan d'investissement dans les bâtiments scolaires établi dans le cadre du plan de reprise et résilience européen. [www.gallilex.cfwb.be/fr/leg\\_res\\_02.php?ncda=49957&referant=101](http://www.gallilex.cfwb.be/fr/leg_res_02.php?ncda=49957&referant=101)

<sup>(3)</sup> Un ajustement du décret du 30 septembre 2021 organisant ces moyens est à l'ordre du jour.

## Subventions exceptionnelles « inondations »

Autre nouveauté au budget 2022 de la Fédération Wallonie-Bruxelles : le Gouvernement a débloqué un budget de 25 millions d'euros pour couvrir les frais liés aux dégâts causés aux bâtiments scolaires par les inondations.

Ces subventions exceptionnelles viendront en complément de l'intervention des assurances.

Elles pourront couvrir tant les dégâts infrastructurels que les dégâts mobiliers ainsi que les coûts liés aux marchés de services de nettoyage, contrôle de sécurité, etc.

Les conditions établies pour y accéder sont décrites au chapitre 6 du Décret-programme du 15 décembre 2021 portant diverses dispositions accompagnant le budget 2022 <sup>(1)</sup>. Parmi ces conditions figure bien sûr celle d'être dans une commune listée en calamité naturelle par les arrêtés de la Région wallonne.

La mise en œuvre du mécanisme est en cours. La circulaire informant les pouvoirs organisateurs devrait être concertée prochainement avec les acteurs.

<sup>(1)</sup> [www.gallilex.cfwb.be/fr/leg\\_res\\_02.php?ncda=50109&referant=10](http://www.gallilex.cfwb.be/fr/leg_res_02.php?ncda=50109&referant=10)

### Prix de la recherche en éducation

Deux prix « Éducation » ont été attribués lors de la 6<sup>e</sup> Journée de la recherche en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le prix « master » est allé à Alice Colignon pour son mémoire sur L'insertion professionnelle d'enseignants débutants dans des écoles primaires bruxelloises accueillant un public défavorisé.

Marine Goetz a reçu le prix du travail de fin d'études pour son TFE sur l'impact de la langue des signes, dans un contexte d'enseignement inclusif bilingue français-langue des signes de la langue des signes, sur le bagage lexical des enfants entendants. Détails via [www.enseignement.be/prixmemoire](http://www.enseignement.be/prixmemoire) (et notamment la façon d'y candidater)..

### Les « défis PECA »

Dans le cadre du PECA, un consortium d'opérateurs culturels a pour mission de renforcer les liens entre culture et école. En Province de Luxembourg, une première action consiste en « défis PECA », dans les domaines du patrimoine, des arts plastiques, de la musique, de la littérature et des arts de la scène.

Chaque dernier vendredi du mois jusqu'en juin, un courriel sera envoyé aux directions des écoles fondamentales, pour les inviter à faire participer leurs classes. Pas d'inscription ou autre démarche, juste un principe : partager des créations sur la page Facebook PECA Luxembourg. Chaque défi est parrainé par un artiste de la région qui se prête aussi au jeu.

Plus d'infos ? [peca.luxembourg@gmail.com](mailto:peca.luxembourg@gmail.com) ou +32 (0)489/ 321 039.



© FWB/PROF / Olivier Papagnies

# Mai sera le Mois du Qualifiant

**Durant tout le mois de mai 2022, des centaines d'activités mettront en évidence l'enseignement technique et professionnel en Fédération Wallonie-Bruxelles, dispensé dans 323 écoles.**

Après une première édition 2021 initiée dans quatre des dix zones d'enseignement de Wallonie et de Bruxelles, l'édition 2022 du *Mois du Qualifiant* mobilisera les dix zones d'enseignement, qui comptent en tout 323 établissements scolaires organisant des filières d'enseignement technique et/ou professionnel.

L'évènement a pour objectif de promouvoir le qualifiant et d'informer correctement les jeunes et leurs parents à son sujet. Une campagne d'affichage sera menée dans les établissements scolaires, pour inviter à se connecter sur la plateforme <sup>(1)</sup> afin de découvrir les possibilités offertes par l'enseignement technique et professionnel sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'affichage sera complété par une vidéo promotionnelle à destination des jeunes, diffusée sur TikTok et Instagram. Interviews de chercheurs et d'experts en pédagogie, en orientation et dans le monde du travail, ont également été réalisées, et seront diffusées et partagées via Facebook, LinkedIn et Twitter.

Dès le 1<sup>er</sup> mai, le site <sup>(2)</sup> diffusera toutes les informations pratiques, et notamment sur les écoles et leurs filières. Après avoir choisi une des dix zones d'enseignement, l'internaute pourra sélectionner une ville dans laquelle se situe une/des école(s) qualifiante(s), et le type de formation souhaitée. Une liste des possibilités s'affichera, avec des liens vers les écoles concernées, pour plus d'informations ou prise de rendez-vous.

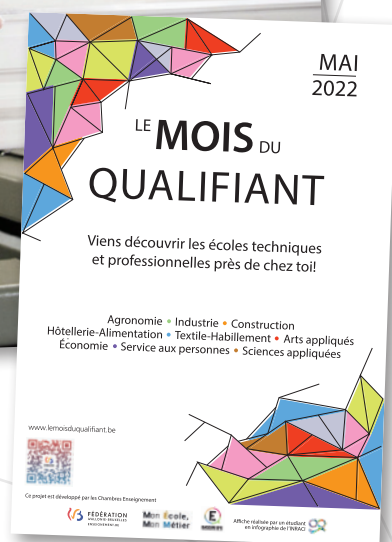


## Plan Lecture : formation gratuite

Le 21 avril se tiendra à La Marlagne, à Wépion ([www.lamarlagne.cfwb.be](http://www.lamarlagne.cfwb.be)) une journée de formation professionnelle (reconnue par l'IFC, notamment) et de rencontres à destination des acteurs des secteurs de l'enfance, de la culture et de l'enseignement, dans le cadre du Plan Lecture initié par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Après une conférence inaugurale qui explorera un aspect particulier de la lecture, une dizaine d'ateliers de 3h30 seront proposés. Dans un « salon de la lecture », associations et représentants du Ministère présenteront leurs outils utiles au développement des pratiques de lecture chez les 0-18 ans. Présence également d'une exposition consacrée à un-e auteur-trice de Wallonie ou Bruxelles, et d'un espace librairie où acquérir les ouvrages de référence recommandés par les animateurs des ateliers.

Programme, modalités pratiques et inscriptions via [plan.lecture@cfwb.be](mailto:plan.lecture@cfwb.be). Les membres des personnels de l'enseignement recevront également le code IFC pour qu'ils puissent s'inscrire aussi via [www.ifc.cfwb.be](http://www.ifc.cfwb.be).



Le *Mois du Qualifiant* est une initiative des dix Instances Bassins Enseignement Formation Emploi (IBEFE) et de leurs Chambres Enseignement. Le but est de promouvoir en inter-réseaux des établissements scolaires proposant des filières techniques et professionnelles, et d'informer sur les options qualifiantes des écoles de chaque zone, tout contribuant à l'orientation positive des élèves vers l'enseignement qualifiant. ●

**Léonard VANBOTERDAL**

(1) [www.lemoisduqualifiant.be](http://www.lemoisduqualifiant.be)

(2) [www.lemoisduqualifiant.be](http://www.lemoisduqualifiant.be)

### Résultats des épreuves non certificatives

Les résultats relatifs aux évaluations externes non certificatives d'octobre 2021 sont disponibles via [www.enseignement.be/evaluationsexternes](http://www.enseignement.be/evaluationsexternes). Ces épreuves portaient en 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> primaire sur la lecture et la production d'écrits, et en 4<sup>e</sup> secondaire sur la lecture. Pour chaque année d'étude concernée, les documents suivants sont accessibles aussi sur [e-classe.be](http://e-classe.be) : *Résultats et commentaires*, le rapport détaillé (informations complémentaires telles que les résultats par item et les distributions des scores des élèves en fonction de la catégorie socioéconomique), une capsule vidéo et une Foire Aux Questions.

### Plaisir d'apprendre

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles soutiendra à nouveau l'été prochain les communes bruxelloises et wallonnes désirant organiser des remédiations pour les élèves ayant des lacunes d'apprentissage. Baptisé *Plaisir d'apprendre*, le programme est doté en 2022 d'un budget d'un million d'euros. Les communes pourront bénéficier de 125 € par élève pour organiser du soutien scolaire essentiellement en français, maths, sciences ou langues.

### Aborder le conflit russo-ukrainien en classe

L'équipe de la plateforme [www.e-classe.be](http://www.e-classe.be) a publié un dossier *La guerre en Ukraine* proposant aux enseignants des ressources pour aborder ce sujet en classe avec leurs élèves.

Ce dossier recense notamment des contenus de qualité produits entre autres par la RTBF, Eduscol, l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie, ARTE, Radio France, France Télévisions... Il est enrichi en permanence.

On notera aussi que les partenaires du projet *Questions vives* ont publié sur [www.questionsvives.be](http://www.questionsvives.be) une fiche sur le conflit, destinée aux enseignant-e-s et éducatrices-teurs du secondaire. Elle leur propose différentes pistes de réflexion parmi lesquelles choisir afin de mener une discussion de 15 minutes (ou plus si le contexte le permet).

# Examineur dans un jury

**Le nombre de candidats présentant les épreuves des Jurys augmente chaque année. Et des enseignants participent à leur organisation. Explications.**

Les Jurys organisés par la Direction des Jurys de l'enseignement secondaire<sup>(1)</sup> permettent à des personnes d'accéder à un diplôme du secondaire. Les raisons qui amènent ces personnes à présenter ces jurys sont diverses.

On s'inscrit à une épreuve organisée par les Jurys parce qu'on n'a pas trouvé sa place dans l'enseignement classique ou qu'on n'a pas pu y accéder en raison par exemple d'un handicap lourd. Ou parce qu'on est en prison.

Ou qu'on suit l'enseignement à domicile et est donc tenu de présenter ces épreuves.

Certains s'y inscrivent parce qu'ils sont scolarisés dans des écoles privées dont les diplômes ne sont pas reconnus. Ou parce qu'ils ont besoin de présenter une épreuve pour obtenir une équivalence de leur diplôme. Ou tout simplement parce qu'ils souhaitent obtenir un certificat en dehors du circuit classique. Notons que les enfants en âge d'école fondamentale mais scolarisés à domicile ne dépendent pas des

Jurys<sup>(2)</sup>.

Jean-Luc Jelen, professeur de géographie, est aussi examinateur permanent au Jury. Il nous explique les missions des enseignants examinateurs non permanents, absolument indispensables à l'organisation des épreuves. On lira ci-contre comment manifester son intérêt pour ces missions.

**PROF : Quel est votre parcours professionnel ?**

**Jean-Luc Jelen :** J'ai enseigné la géographie pendant plus de 30 ans dans le secondaire général à Bruxelles. J'ai été examinateur non permanent pour les jurys pendant quelques années. Cela veut dire que j'étais dans mes classes, et qu'une demi-journée par semaine j'étais bénévole pour travailler au sein des jurys comme examinateur non permanent.

J'ai longtemps hésité à franchir le pas, mais après 30 ans en classe, j'avais fait le tour et je voulais me lancer un défi. Et puis, je suis tombé « amoureux » du public particulier que sont les candidats aux jurys : des autodidactes qui avaient commencé à travailler très jeunes, des personnes avec des maladies lourdes les empêchant de suivre des cours classiques, des personnes en prison, beaucoup de jeunes avec un parcours difficile... Je suis donc devenu examinateur permanent au jury.

**Quelles sont les missions des examinateurs permanents et non permanents ?**

En tant qu'examineur permanent, je coordonne la préparation des épreuves. Cela va de la création des groupes de travail (en veillant à la répartition des profils de ceux qui les composent) à la conception des questionnaires d'évaluation, en passant par la surveillance des épreuves, les corrections, l'organisation et la passation des examens oraux, les délibérations.

L'examineur non permanent est chargé de l'élaboration des épreuves, de leur surveillance, de leur correction et des délibérations. Il peut également faire passer des examens oraux. Il s'agit véritablement d'un travail d'équipe. Un vrai travail collaboratif où les différences de chacun font la richesse des échanges.



*Je suis tombé « amoureux » du public particulier que sont les candidats aux jurys.*



### Cumuler travail en classe et au jury, qu'est-ce que cela peut rapporter à l'enseignant ?

Il est clair que c'est une charge de travail, mais pour les heures de réunion, pour les épreuves, le prof peut être détaché de sa classe. Ces réunions sont ponctuelles.

Humainement, cette mission apporte beaucoup. On rencontre des collègues d'âges, de régions, de réseaux différents. Mais aussi, parfois, des candidats au parcours de vie particulier et c'est enrichissant.

Professionnellement, ces rencontres et ce travail collaboratif apportent une réflexion sur ses pratiques. Ainsi, on se remet en question. On réfléchit autrement là où on l'a souvent des automatismes.

Quand on est en classe avec ses élèves, ils nous connaissent et on les connaît. Ils savent comment on interroge. Ici, nous interrogeons des personnes que nous ne connaissons pas et qui ne nous connaissent pas. Il faut donc réfléchir à chaque question. Sera-t-elle bien comprise ? La personne évaluée a-t-elle tous les codes, les références culturelles pour la comprendre et y répondre ?

Les différences de chacun apportent aussi une richesse pour l'élaboration de ses propres cours. On échange beaucoup et cela nourrit.

Et puis, être examinateur non permanent au jury peut être comptabilisé dans le temps de travail collaboratif (60 périodes par année scolaire) que chaque enseignant doit présenter annuellement. Pour chaque réunion, une convocation est remise à l'enseignant qui peut servir de justificatif.

### Et le nerf de la guerre ? S'agit-il d'une mission rémunérée ?

Si vous êtes examinateur non permanent, vous percevez votre salaire de prof et une indemnité de 120 € brut par jour presté (un jour = 6 heures).

### Comment postuler ?

Vous pouvez poser une candidature spontanée (lire notre encadré) pour la fonction d'examineur non permanent. Les postes pour examinateur permanent sont ceux de chargé-e-s de mission et les appels à candidat-e-s sont annoncés par circulaire.

### Encourageriez-vous les enseignants en fonction à postuler ?

J'encouragerais vivement les enseignants à exercer cette mission pour la richesse humaine qu'apportent ces rencontres avec des collègues et avec des candidats d'horizons différents. Et professionnellement, parce que ce travail collaboratif permet de se poser des questions sur sa pédagogie, sa manière d'interroger les élèves, sur soi. C'est vraiment une expérience enrichissante. ●

### Propos recueillis par Hedwige D'HOINE

(1) [enseignement.be/jurys](http://enseignement.be/jurys)

(2) Lire à ce sujet notre dossier « L'instruction à domicile en Belgique – Comment respecter le droit de l'enfant à l'éducation ? », PROF 50, 2021. [cutt.ly/GAJ54CH](http://cutt.ly/GAJ54CH)

## TENTÉ-E PAR L'AVENTURE

Pour devenir examinateur non permanent des Jurys, les candidatures spontanées des enseignants en possession d'un titre pédagogique sont toujours les bienvenues, peu importe le réseau. Contactez l'AGE – DGEO - Service général de l'enseignement secondaire ordinaire – Direction des jurys de l'enseignement secondaire : [jurys@cfwb.be](mailto:jurys@cfwb.be), 02/ 690 85 86 (lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h30).

Pour rappel, la Direction des jurys organise les épreuves menant aux CE1D, CE2D, CESS général, technique, artistique et professionnel (7P), CE6P (Certificat d'études de 6<sup>e</sup> année de l'enseignement secondaire professionnel), et le Diplôme d'Aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES).

Il organise aussi des épreuves permettant d'obtenir des attestations pour accéder aux études secondaires complémentaires d'infirmier/infirmière breveté (A2) et aux études d'enseignement supérieur paramédical de type court (A1)

Pour plus d'informations sur le cadre légal, voir le décret du 27 octobre 2016 portant sur l'organisation des jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire : [cutt.ly/6AJeYWC](http://cutt.ly/6AJeYWC)

# Éducateurs en milieu scolaire



DOSSIER

● Un dossier réalisé par  
**Hedwige D'HOINE**

**Avec le corps enseignant, les éducateurs en milieu scolaire sont en première ligne auprès des jeunes dont ils ont la charge.**

**Découvrons leurs missions, leurs témoignages et des projets particuliers menés dans certaines écoles.**

# Les « pions » oubliés

Les mots latins *educare* et *educere* peuvent se traduire par nourrir et conduire hors de... C'est bien le rôle de l'éducateur en milieu scolaire : prendre un enfant par la main et lui apprendre à se construire parmi les autres.



Souvent, on les croise au détour d'un couloir, dans une cour de récréation battue aux quatre vents. « *Luce, jette-moi ce chewing-gum !* » « *Marcel, range ton smartphone, tu sais qu'il est interdit dans les couloirs.* » « *Anne, tu as oublié ta boîte à tartines ?* » « *Samir, qu'est-ce qui ne va pas ? Allez, viens, on va parler...* » Voici les phrases que l'on imagine dans leurs bouches quand on pense « pions », éducateurs, personnels auxiliaires d'éducation.

Avez-vous déjà remarqué qu'ils sont souvent les acteurs oubliés dans le monde de l'enseignement ? Il suffit de regarder la multitude de romans, bandes dessinées, séries, films se passant dans le monde de l'école. Les enseignants tiennent le haut du pavé et inspirent tant les comédies (*Profs, Le plus beau métier du monde, Le Maître d'école, Ducobu...*) que des drames ou des films provoquant une réflexion sur le monde qui nous entoure (*Le Cercle des poètes disparus, La Journée de la jupe, Le Monde de Charlie, Les Risques du métier...*). Même Joey Star campe un prof dans un lycée dans la série *Le Remplaçant*. Bref, les enseignants inspirent !

Dans le meilleur des cas, les éducateurs sont représentés dans des seconds rôles, souvent de manière caricaturale, comme un agent de police toujours prêt à dégainer la menace d'une punition, ou comme un fonctionnaire administratif devant ses tableaux Excel relevant les absences et les brossages.

Cependant, les auxiliaires d'éducation, que je nommerai dans ce dossier de manière épique éducateurs, sont un maillon essentiel dans la gestion et l'organisation d'une école.

## Le « pion »

Penchons-nous sur cette fonction trop souvent encore caricaturée par l'appellation pion. Dans l'imaginaire collectif, c'est un surveillant qui assure les heures de colles, gère les retards, les absences, et est chargé de faire respecter le règlement d'ordre intérieur. C'est un peu court, car en 2022, la fonction

d'éducateur est bien plus que cela : un terme générique comportant diverses facettes.

Le SIEP<sup>(1)</sup> situe l'éducateur en milieu scolaire « *parmi les rouages indispensables au bon fonctionnement de l'école. Le surveillant d'autrefois laisse place à un véritable professionnel de l'éducation, de la prévention et de la médiation. Son rôle est d'accompagner et d'encadrer les élèves mais aussi de veiller à leur bien-être et à leur sécurité quotidienne.* »

Quelles sont ces diverses missions dignes d'un couteau suisse ? D'où vient cette fonction ?

## Un peu plus d'un siècle

C'est au début du 20<sup>e</sup> siècle que naît le métier d'éducateur. Il est créé dans un contexte particulier de la protection judiciaire et sociale d'une jeunesse vue comme dangereuse ou « en danger » selon les cas. L'idée était de dresser cette jeunesse afin de protéger la société. L'éducateur a une fonction essentielle de surveillance et de respect des règles. À l'époque, elle ne nécessitait pas de formation particulière. Il faudra attendre les années '60 pour qu'une véritable formation et une professionnalisation du métier voient le jour.

Selon Dominique Fablet, professeur en Sciences de l'éducation à l'Université de Paris-Ouest Nanterre, les formations spécifiques correspondent à « *l'affirmation de véritables perspectives éducatives qui se substituent aux orientations assistancielles, disciplinaires, voire répressives, auparavant prédominantes* »<sup>(2)</sup>.

## Éducateur en milieu scolaire

Chez nous, en 1959, le Pacte scolaire autorise l'engagement d'éducateurs diplômés dans les établissements secondaires. C'est la genèse de la fonction d'éducateur en milieu scolaire (EMS). Point de statut légal, tandis que ses missions et pratiques sont inégales et varient d'une école à l'autre.

Des arrêtés royaux fixent les conditions d'accès et le calcul du nombre d'emplois de la

fonction appelée « surveillant-éducateur » dans l'enseignement secondaire. En 2009 sort le document de référence officiel de la Communauté française concernant les missions du « surveillant-éducateur » via la circulaire 3411<sup>(3)</sup>. L'importance de celles-ci est soulignée dans le Décret Missions de 1997. Depuis la réforme des titres et fonctions en 2016, le politique a valorisé la fonction d'éducateur en milieu scolaire. La circulaire 7358<sup>(4)</sup> de 2019 présente d'ailleurs la mise à jour du profil de fonction de l'EMS dans l'enseignement secondaire.

Les missions de l'EMS sont nombreuses au niveau socio-éducatif : accompagner, guider, conseiller les jeunes. Seul ou en relation avec l'ensemble de l'équipe éducative. L'EMS a un rôle clé dans la prévention au décrochage scolaire, à la violence, au harcèlement. Sans oublier qu'il doit veiller au respect des règles.

Au niveau administratif, il contribue au quotidien à la gestion des dossiers des élèves en veillant, par exemple, aux présences, aux motifs d'absences, en assurant des surveillances...

Aujourd'hui, les diplômés qui ouvrent l'accès à cette fonction sont nombreux : de bachelier éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif à surveillants-éducateurs d'internat et d'externat en passant par AESI ou logopèdes<sup>(5)</sup>.

On se rend bien compte que ce métier et son intégration dans le monde scolaire est bien récent et n'est pas toujours reconnu. Dans les pages suivantes, des éducateurs en milieu scolaire apportent leurs témoignages sur leur quotidien. ●

<sup>(1)</sup> SIEP – Service d'Information sur les Études et Professions [metiers.siep.be/metier/educateur-educatrice-milieu-scolaire](http://metiers.siep.be/metier/educateur-educatrice-milieu-scolaire)

<sup>(2)</sup> Dans la publication, *Recherche & Formation*, n° 39, 2002, « Analyse des pratiques : approches psychosociologique et clinique », sous la direction de Blanchard-Laville et Dominique Fablet. L'article de FABLET D. « Travail social et analyse des pratiques professionnelles : les éducateurs et leurs modèles de référence », p. 51-68,

<sup>(3)</sup> Circulaire 3411 – Les missions du surveillant-éducateur téléchargeable via [cutt.ly/RO86xEC](http://cutt.ly/RO86xEC)

<sup>(4)</sup> Circulaire 7358 – Profil de fonction de l'EMS téléchargeable via [cutt.ly/RO86xEC](http://cutt.ly/RO86xEC)

<sup>(5)</sup> Quelle fonction puis-je exercer dans l'enseignement ? Les titres et fonctions possibles via [urlr.me/YJDgj](http://urlr.me/YJDgj)

# À vous la parole !

**Votre vision du métier ? Les qualités pour l'exercer ?**

**Vos regrets ? Quelques réactions récoltées auprès**

**d'éducateurs en fonction dans l'enseignement secondaire.**

Même si nos témoins ne se connaissent pas et travaillent dans divers établissements secondaires en Fédération Wallonie-Bruxelles, ils parlent d'une même voix.

Tous parlent de leur métier avec passion : un métier où la relation à l'autre est essentielle. Écoute, accompagnement, empathie, tolérance : un métier polyvalent, enrichissant, surtout hyper exigeant. Tous mettent en avant l'aspect relationnel avec le jeune. C'est cet aspect de leurs missions qu'ils préfèrent. Ils aimeraient d'ailleurs être plus nombreux et avoir plus de temps pour cet aspect d'accompagnement. Avoir moins de tâches administratives, même si celles-ci sont essentielles.

Mais tous déplorent la même chose : le manque de reconnaissance à tous les niveaux. Des enseignants, des équipes de direction, des parents et du monde politique. Ils ont tous ce sentiment que leur travail n'est pas reconnu à sa juste valeur. ●

## LA RELATION EST L'ASPECT LE PLUS PLAISANT DE MON MÉTIER

Pour John Wiart, de Liège, « *La profession est source d'un grand épanouissement. Nous avons tous envie d'encadrer les jeunes et de les accompagner au mieux. Le plus difficile pour moi est lorsqu'un jeune refuse l'accompagnement alors que visiblement il est en souffrance..* »

« *Je regrette la simple surveillance des études et des heures de retenue qui sont parfois distribuées sans notion éducative derrière. Je regrette aussi le manque de temps pour l'individuel, donc le manque de personnel dans l'équipe.* »

## RIGUEUR ET HUMOUR

Pour Marie Cantiniaux, de Namur, « *ce qui est déplaisant c'est la gestion des conflits. Les élèves se sentent vite agressés, ils ont parfois des difficultés (et c'est inhérent à leur âge) à passer outre certaines contrariétés, et montent les choses en épingle. Les parents aussi sont souvent difficiles à gérer. Ils défendent parfois l'indéfendable.* »

« *Il faut donc de la patience, de la réactivité, de l'imagination, de la polyvalence, de la rigueur, se remettre constamment en question et beaucoup d'humour. Dommage que nous manquions de considération et de reconnaissance de la part du gouvernement et de certains parents.* »

### **BEAUCOUP DE RESPONSABILITÉS, MAIS AUCUNE RECONNAISSANCE**

« L'aspect le plus plaisant de la fonction est la relation d'échanges avec les élèves, confirme Christine Véronique, de Wavre. Le plus difficile à vivre est le manque de reconnaissance des enseignants et de la direction. Pourtant, sans éducateur une école ne sait pas fonctionner. »

« Je regrette que souvent mon métier est attribué à des personnes n'ayant pas effectué de formations spécifiques. Je trouve juste dommage que notre travail ne soit pas justement rémunéré ni considéré au vu de la somme de travail fourni. »

### **UNE MAIN DE FER DANS UN GANT DE VELOURS**

Carine Drooghaag, de Fléron, voit son métier comme « une profession au service des ados, à l'écoute de leurs besoins, dans un cadre de vie en société. Le travail éducatif est très plaisant quand, avec l'élève, nous échangeons sur son vécu, ses peurs, ses angoisses, ses aspirations, ses projets, et qu'ensemble nous cherchons des pistes de solutions pour construire un projet, en y associant parfois des partenaires externes. »

« Mais nous sommes fort démunis quand l'exclusion est la seule solution alors que nous avons tout tenté, que nous ne savons plus vers où nous tourner, parce qu'il faut "protéger" le groupe-classe avant tout. »

### **UN INTERLOCUTEUR INDISPENSABLE**

« Au départ, j'imaginai un rôle de pion peu intéressant, limité aux surveillances, souligne Caroline Gaspard, de Bruxelles. Mais il s'agit d'une fonction très polyvalente : confident, animateur, psychologue, assistant social, médiateur, infirmier, secrétaire, concierge... L'aspect relationnel, le rôle d'écoute de la fonction me semble indispensable pour les jeunes de plus en plus en mal d'interlocuteurs. »

« Malheureusement, la fonction est souvent négligée voire ignorée dans les décisions prises par nos dirigeants. Le manque fréquent de considération, la surcharge des études, le sentiment de faire les choses à moitié faute d'effectifs et de temps sont les aspects négatifs du métier. Mais c'est compensé par le bonheur d'avoir pu aider un jeune dans ses difficultés, la richesse des relations avec les élèves et le fait de ne jamais avoir deux journées identiques. »

### **L'ÉCOLE EST LE SECOND LIEU DE VIE DES JEUNES**

Laurent Pinchetti, d'Evere, estime que « l'éducateur, par sa polyvalence et sa position unique dans l'école, a une vue différente du jeune, qui lui permet de l'aider à comprendre les rouages qui constituent l'apprentissage, et de l'accompagner à poser ses choix. Il est également présent pour accompagner le franchissement des différents obstacles qui peuvent arriver sur le parcours que ce soit à l'école ou à l'extérieur. »

« On a encore parfois tendance à nous voir comme une variable d'ajustement de l'organisation de l'école. Je regrette que nous soyons trop peu nombreux sur le terrain pour couvrir l'ensemble des champs qui touchent les jeunes et leur accueil. »

« L'école est le second lieu de vie des jeunes, il faut donc que cela soit un lieu agréable où le bien-être et la rencontre des autres jeunes soient au centre de leur accueil. Il s'agit aussi du lieu idéal pour les sensibiliser, leur faire rencontrer des partenaires extérieurs, offrir des accompagnements plus individualisés. Tout cela demande de la coordination et des moyens humains qui permettent de faire ce travail de façon qualitative. »



# Le *care* et les éducateurs en milieu scolaire

**Sollicitude, empathie, attention à l'autre : c'est le *care*. Ce mot d'origine anglaise se traduit littéralement par *prendre soin* et peut s'appliquer aux éducateurs en milieu scolaire.**

Professeure en Sciences politiques, féministe américaine et éthicienne du *care*, Joan C. Tronto <sup>(1)</sup> définit le *care* comme « une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre monde, en sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-mêmes et notre environnement, tous éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe, en soutien à la vie ». Les éducateurs en milieu scolaire exercent donc un métier du *care*.

## Le monde de l'école

L'école est un microcosme particulier. Souvent, les membres qui le composent sont en apprentissage, en évolution, en construction, ou sont des cabossés à réparer. Ce monde est composé de membres ayant différents rôles à endosser : enseignants, élèves, éducateurs, personnels de direction... Certains ont un rôle spécifique qui varie selon celui qui les regarde. Par exemple, ceux qui y sont les plus nombreux, les élèves, endossent un rôle différent selon qu'ils sont vus par les enseignants ou par les éducateurs.

## Sous l'œil du prof

Un enseignant perçoit le jeune comme un élève qui reçoit un enseignement. Il attend de lui un comportement spécifique facilitant les apprentissages comme l'obéissance, l'écoute, l'attention en classe, le calme tant dans l'attitude que dans la parole... Un enseignant dira : « *Je connais mes élèves* ».

## Sous l'œil de l'éducateur

Un éducateur le perçoit comme un jeune en construction avec lequel il noue une relation particulière, dans un contexte différent, avec des enjeux différents. Il dira : « *Je connais mes jeunes* ».

Un même jeune peut être vu comme un élève dissipé en classe par les enseignants et perçu comme un jeune serviable et attentif aux autres par les éducateurs. Ou l'inverse.

Or, professeur et éducateur ont la même mission du *care* : accompagner le jeune, mais chacun spécifiquement selon sa fonction, sa place et les objectifs propres à son travail au sein de l'école.

### L'essentiel invisible

Comme l'ont dit nos témoins en pages 20 et 21, l'éducateur est un maillon essentiel de l'école. Il est celui qui agit au quotidien afin de maintenir les bonnes relations entre les uns et les autres ; celui qui veille à ce que les règles institutionnelles soient respectées ; celui aussi qui accompagne les jeunes dans leur développement.

Il est donc celui qui fait le lien entre l'environnement et ceux qui y vivent, en mobilisant toutes ces petites choses jugées naturelles, non quantifiables, invisibles et souvent déconsidérées : un regard, un geste, une parole, une présence, de l'écoute...

### Se soucier de...

Davantage qu'un enseignant, l'éducateur en milieu scolaire va porter une attention différente à l'autre, « entendre » les besoins, même quand ils ne sont pas verbalisés. Enseignants et éducateurs sont capables de voir dans une attitude, un regard, qu'un jeune n'est pas dans son assiette et que quelque chose dissonne. Ils voient la même chose, mais dans des contextes différents. Enseignants et éducateurs ont des missions complémentaires.

Cette attention fait partie des missions spécifiques des EMS. Il est attendu d'eux qu'ils créent du lien, apprivoisent et créent une relation de confiance avec les jeunes. Le jeune sait qu'invariablement, l'éducateur est là, disponible au quotidien. Cette relation se construit pas à pas. Comme le Petit Prince apprivoise le renard.

### Se charger de...

L'éducateur est celui qui doit agir pour répondre aux besoins identifiés. Il est celui qui accompagne le jeune dans son développement, mais sans remplacer les parents. Il veille à ce que le jeune acquiert de plus en plus d'autonomie. Il fait avec et non à la place du jeune.

Il est aussi celui qui va faire de la prévention en termes de décrochage scolaire, de violence, de harcèlement, d'assuétudes. Il est chargé de tous ces aspects liés au vivre ensemble et au bien-être à l'école.

### Avoir la bonne attitude

Il existe donc bel et bien des savoir-faire et des savoir-être liés au métier d'éducateur en milieu scolaire : être capable d'adopter l'attitude adéquate selon la situation. Être ferme à certains moments, être plus souple à d'autres, savoir quand c'est le bon moment... Cela ne s'improvise pas. S'il faut faire preuve d'empathie, il faut aussi être capable de serrer la vis quand il le faut. L'éducateur est celui qui sait donner du sens à la sanction. Cela se retrouve dans les regrets de nos témoins : une punition qui n'ouvre pas à la réflexion sur l'acte commis sera inefficace puisqu'elle ne permet pas de retrouver du sens, de comprendre le pourquoi de l'acte et le pourquoi de la punition. Voilà pourquoi, cela fait

partie intégrante de leurs missions de participer à la réflexion et la rédaction des règlements d'ordre intérieur de chaque établissement scolaire.

### La charge administrative

La mission d'accompagnement qu'exerce l'éducateur est la plus valorisante, nous ont confié nos témoins. Cependant, il ne faut pas oublier toutes les autres missions de la profession. Elles sont indispensables pour le bon fonctionnement de l'école : surveillance des récréations, des études, des couloirs lors des inter-cours... ; gestion et suivi des retards, des absences justifiées ou non ; liens étroits avec des services internes (CPMS et PSE) et externes comme les AMO, le SAJ, le SPJ parfois. Cela dépasse la simple collecte d'informations, mais un suivi précis et méticuleux qui peut faire toute la différence dans la scolarité d'un jeune : tirer la sonnette d'alarme quand un jeune compte trop d'absences, aider dans les démarches pour qu'il retrouve la qualité d'élève régulier...

### Difficultés

Comme dans tous métiers du *care*, le nombre d'éducateurs par établissement est un souci. En général, les éducateurs sont trop peu nombreux. Et en milieu scolaire, ils ne sont prévus que dans les établissements du secondaire, et dans ceux de l'enseignement spécialisé. Rares sont les écoles primaires disposant d'éducateurs.

Le nombre d'éducateurs est fixé par un arrêté royal <sup>(2)</sup> qui définit les normes d'encadrement. Mais les établissements peuvent générer des emplois d'encadrement complémentaire comme définit dans le décret <sup>(3)</sup> portant sur l'organisation de l'enseignement secondaire de plein exercice. De nombreux établissements embauchent des éducateurs supplémentaires sur leurs fonds propres. Il ne faut pas oublier cette réalité du terrain.

Ce ne sont là que quelques aspects du métier d'éducateur, nécessitant compétences relationnelles, et supposant un travail émotionnel, la construction de la confiance, une bonne dose de diplomatie... Des aspects du métier invisibles, non mesurables, et rarement pris en considération alors qu'ils sont fondamentaux pour que le monde de l'école soit agréable pour tous ceux qui s'y trouvent. ●

<sup>(1)</sup> TRONTO Joan C., « Du care » in *Revue du MAUSS*, 2008/2 (n° 32), pages 243 à 265 (en ligne)

[www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-243.htm](http://www.cairn.info/revue-du-mauss-2008-2-page-243.htm)

<sup>(2)</sup> Arrêté royal du 15 avril 1977 fixant les règles et le calcul des personnels auxiliaires d'éducation via [www.galilix.cfwb.be/fr/index.php](http://www.galilix.cfwb.be/fr/index.php)

<sup>(3)</sup> Article 20, §5 du décret vdu 29 juillet 1992 portant organisation de l'enseignement secondaire de plein exercice téléchargeable via [www.galilix.cfwb.be/fr/index.php](http://www.galilix.cfwb.be/fr/index.php)

# Un sas pour souffler et se poser

**Aider les élèves à renouer des liens avec l'école et à reprendre confiance en eux : voilà les missions de Thierry Colard, éducateur à l'Institut Saint-Joseph de Ciney.**

Si des services externes à l'école existent, certains établissements scolaires mettent en place en leur sein des projets afin de lutter contre le décrochage scolaire et de renouer les liens entre les jeunes et l'école. C'est ce projet que mène Thierry Colard depuis 6 ans à l'Institut Saint-Joseph, à Ciney.

L'Institut Saint-Joseph est un établissement secondaire général et technique comptant environ 1800 élèves. L'équipe d'éducateurs compte onze personnes, dont Thierry Colard, qui s'occupe à temps plein de ce projet d'accrochage scolaire.

projet d'accrochage scolaire au sein de l'établissement, avec l'appui de sa direction et de son Pouvoir organisateur. Même s'il est le responsable principal de ce projet, il travaille en étroite collaboration avec les équipes pédagogiques de l'école.

**PROF : Pourquoi avez-vous mis en place ce projet ?**

**Thierry Colard :** Sur nos 1800 élèves, on sait que 10 % d'entre eux sont susceptibles d'être en difficultés, plus ou moins grandes, au cours de leur scolarité. C'est pour cela, pour faire face aux diverses difficultés que ces jeunes rencontrent, que la direction de l'école m'a peu à peu détaché des tâches spécifiques aux éducateurs pour que je coordonne, à temps plein, ce service offert aux jeunes, à l'équipe pédagogique, aux services externes et aux parents.

C'est un service. Il n'y a donc aucune obligation de s'y rendre. Mais avec la crise sanitaire, nous avons été plus qu'utile ! En 2019-2020, entre septembre et le 13 mars 2020, date où le coronavirus a bouleversé la fin d'année, 101 dossiers ont été ouverts pour des élèves de l'enseignement technique et 133 pour ceux du général. Les demandes concernaient essentiellement le stress, la motivation et la confiance en soi et en l'avenir.

Il faut savoir que le suivi régulier habituel représente plus ou moins 80 dossiers. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 2017-2018, nous avons ouvert 117 dossiers de suivi. En 2018-2019, 178. En 2019-2020, 234 !

Pour l'année 2020-2021 : ce sont essentiellement trois thématiques qui ont été développées : stress, motivation et estime de soi. Des animations de classe ont été aussi mises en place.

Pendant près de 20 ans, il a été instituteur maternel, mais aussi animateur et auteur de pièces de théâtre. Un changement de cap professionnel lui fait intégrer l'équipe du Service d'accrochage scolaire Émergences, de Libramont. C'est là qu'il découvre les dispositifs d'accrochage scolaire.

En 2016, il quitte l'ASBL Émergences et intègre l'équipe d'éducateurs de l'Institut Saint-Joseph. Peu à peu, il met en place le



© PROF / FWB / Renaud Delieu



Pour cette année scolaire, 131 dossiers sont ouverts pour l'enseignement général et 56 pour l'enseignement technique, soit 187 au total, et nous ne sommes qu'en janvier !

Nous essayons d'être un vrai sas de décompression où l'élève en difficulté peut souffler, se poser, réfléchir et être accompagné dans son parcours. Le but est de garder les élèves à l'école. Pas forcément en classe, mais à l'école ! Nous essayons d'éviter le décrochage. Ainsi, nous avons beaucoup de jeunes qui sont sur la piste du décrochage à cause de l'allongement du tronc commun. Nous essayons de les motiver, de les garder à l'école, de penser avec eux leur parcours de formation. Ce n'est pas simple.

Nous travaillons aussi avec des partenaires externes parfois comme le projet *Chacun sa yourte* <sup>(1)</sup> de l'AMO Le Cercle, à Ciney, qui offre un moment de pause, de réflexion au jeune dans une période où il n'est pas bien. Nous faisons beaucoup de prévention dès le 1<sup>er</sup> degré ; nous créons des moments de rencontres afin de souder la classe, gérer des conflits...

### Comment le projet s'inscrit-il dans les plans de pilotage ?

Nous sommes en pleine élaboration de notre plan de pilotage et donc du futur contrat d'objectifs. Ce projet s'inscrit dans le cadre du bien-être à l'école. Non seulement il s'agit de prévention au décrochage scolaire, à la violence, mais le travail effectué est aussi utile d'un point de vue pédagogique.

Je suis présent lors des conseils de classe et je peux apporter un éclairage différent sur les aspirations du jeune, sur le projet d'orientation mis en place. C'est très utile à tous.

### Comment est-ce organisé ?

Un local spécifique est prévu au sein de l'école. Il est organisé avec un coin administratif plus formel et puis un coin plus intime qui permet les discussions. Le local est assez grand, car si je reçois les élèves en tête à tête, il arrive que je reçoive des groupes, sans oublier les parents.

Les parents sont toujours avertis de la rencontre. Ils en reçoivent un compte-rendu, les enseignants et la direction également. Mais en respectant un code de déontologie et ce qui relève du secret professionnel, il y a des choses qui restent entre l'élève et moi.

Les élèves viennent d'eux-mêmes, surtout les plus grands. Parfois, la demande émane des enseignants, des parents. Pour les élèves, une rencontre c'est important. Ils savent qu'il y a toujours quelqu'un de présent pour eux, pour les écouter, sur qui ils peuvent compter. Je suis un repère stable dans l'école.

### Comment le CPMS a-t-il pris la création de ce service ?

Nous ne sommes pas concurrents, mais complémentaires. Nous sommes là au quotidien, pour les urgences je dirais. Les élèves savent que je suis à l'écoute et accessible. Mes collègues éducateurs également. Il faut savoir que beaucoup d'élèves et de parents refusent encore de se rendre au CPMS. Le CPMS garde ses rôles et missions comme les tests d'orientation, le suivi des dossiers particuliers avec le SAJ et le SPJ.

### Comment vous préservez-vous ?

Je me donne du temps pour moi et une fois à la maison, je ferme la porte du travail. Je n'ouvre plus mes mails. Je me préserve. Je partage mon expérience également avec mes collègues et je donne des formations au Cecafof. Il faut reconnaître que l'accrochage scolaire, les signes qui indiquent que l'élève est en décrochage, les questions d'aide à l'orientation manquent dans la formation initiale des éducateurs et des enseignants.

Je rêve que ce projet perdure après mon départ à la pension. Et que dans toutes les écoles, les élèves puissent avoir un lieu où se poser, où souffler en dehors de la classe. ●

<sup>(1)</sup> [www.amolecercle.be/projets-scolaires/chacun-sa-yourte](http://www.amolecercle.be/projets-scolaires/chacun-sa-yourte)

## Service d'accrochage scolaire

La Fédération Wallonie-Bruxelles a institué les Services d'accrochage scolaire (SAS) <sup>(1)</sup> dont les objectifs sont de lutter contre le décrochage et la violence en milieu scolaire. Ces services sont externes à l'école et sont souvent organisés en ASBL. Ils travaillent d'abord en étroite collaboration avec le jeune en souffrance (décrochage, phobie scolaire, violence...), avec l'école (éducateurs et enseignants) et avec la famille.

Les SAS sont issus d'un accord de coopération entre l'Aide à la Jeunesse et l'Enseignement au sein de la FW-B. Mais des services d'aide aux établissements scolaires dépendent de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire (DGEO). Ils aident les membres des personnels du terrain à adopter et mettre en place des stratégies de lutte contre le décrochage scolaire.

Toutes leurs interventions sont gratuites. Chaque SAS développe ses spécificités et ses modalités d'action selon le contexte spécifique à sa région, son public.

[www.accrochage.cfwb.be](http://www.accrochage.cfwb.be)

Avec « AJE » pour Aide à la Jeunesse et Enseignement : ce site destiné aux personnels de l'enseignement et de l'aide à la jeunesse leur permet de trouver des informations et ressources utiles pour mener à bien des projets bien-être à l'école, accrochage scolaire, prévention de la violence, accompagnement dans les démarches d'orientation.

<sup>(1)</sup> [enseignement.be/index.php?page=23721](http://enseignement.be/index.php?page=23721)

# « Ils sont les acteurs de leur vie. Je ne suis qu'un guide »

**Le Pacte pour un Enseignement d'Excellence offre aux élèves du secondaire la possibilité de bénéficier d'activités de prévention aux assuétudes pendant le temps scolaire.**

Floriane de Blasi est éducatrice à l'Institut Jean Jaurès, à Charleroi, et à l'Institut Sainte-Anne, à Gosselies, écoles organisant toutes deux un enseignement général, technique et professionnel. Son statut est particulier : Floriane de Blasi est éducatrice référente aux assuétudes.

Après un graduat d'éducatrice spécialisée, M<sup>me</sup> de Blasi a travaillé de nombreuses années dans une AMO <sup>(1)</sup>, service d'action en

de sensibilisation et d'aide aux jeunes. Car si l'exclusion, pour non-respect de la loi, était une possibilité, elle ne faisait que déplacer le problème et ne le résolvait pas.

## Quels sont les objectifs du projet ?

### Comment faites-vous ?

Dans un premier temps, il s'agit de faire de la sensibilisation, de la prévention dans le but d'optimiser la santé des jeunes. À travers des animations en classe, dès le premier degré, j'amène les jeunes à se poser des questions : C'est quoi la santé ? Pourquoi et dans quel contexte je consomme ? Au 1<sup>er</sup> degré, je ne parle pas des produits, mais du pourquoi de ces comportements.

Le but est d'amener le jeune à se poser des questions, à le conscientiser, à le responsabiliser dans un cadre de santé, de bien-être. Et donc lutter contre le décrochage scolaire.

## Santé, bien-être et décrochage scolaire ?

Le décrochage scolaire est toujours plurifactoriel : harcèlement, soucis personnels, mauvaise estime de soi, mauvaise orientation, perte de sens dans les apprentissages... L'école n'est plus un lieu de « plaisir ». L'école peut même être la cause de souffrances.

La consommation de cannabis peut être la solution trouvée par le jeune pour pallier ce manque de plaisir, de sens, ce mal-être. Mais cette consommation risque d'être une raison de plus de décrochage. D'abord à cause de la sanction, comme l'exclusion, si le jeune enfreint les règles. Ensuite, si le jeune est « plus calme » en classe, il est plus difficile pour les enseignants de le rendre réceptif et acteur de son apprentissage. Il est apathique, arrive en retard, suit moins, perd des informations... Les résultats s'en ressentent et c'est un cercle vicieux.



Floriane de Blasi : « Je ne suis pas leur sauveuse, mais une personne ressource ».

milieu ouvert, où elle faisait déjà de la prévention. C'est dans ce contexte qu'elle a rencontré Frédéric Hublet, un des coordinateurs de l'appel à projets *Lutte contre les assuétudes* de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

## PROF : Pourquoi ces établissements ont-ils jugé utile de s'inscrire dans ce projet ?

**Floriane de Blasi :** Ces écoles avaient de grandes difficultés à faire respecter le cadre légal autour de la consommation du tabac et a fortiori celle du cannabis. Elles se sont rendu compte que, pour de nombreux jeunes, il n'était pas simple de respecter cette loi. Donc, que leur consommation était problématique.

Ces écoles se sont alors questionnées sur ce qui était possible en matière de prévention,

Mon job est donc de trouver, avec eux, le pourquoi de cette consommation, quels en sont les impacts et comment le raccrocher à l'école. Bien sûr, je reste dans un périmètre scolaire. Je ne fais pas de suivi à domicile, ni de suivi des familles. Par contre, je sais vers qui les orienter selon les besoins.

### Comment s'articule ce projet ?

Je suis à mi-temps dans chacune de ces écoles. Je suis engagée spécifiquement pour ce projet de prévention et lutte contre les assuétudes (tabac/cannabis). J'aborde les autres substances également.

Ce projet s'articule autour de trois axes. Un : la prévention. J'organise des animations dans les classes, des conférences. Les enseignants sont présents et participent à celles-ci. Cela permet de casser les étiquettes et les idées préconçues que l'on peut avoir d'un élève.

Deux : le travail en individuel avec le jeune qui en fait la demande ou qui a été orienté par un enseignant, un éducateur à venir me voir et tout le suivi qui en découle.

Et enfin trois : un aspect de formation. Par exemple, je co-construis avec les enseignants des leçons qui permettent de travailler sur ces aspects santé et bien-être dans leurs cours. Je forme également les éducateurs et enseignants qui sont sensibilisés par cette problématique.

### Est-ce que la manière de sanctionner le non-respect du ROI a changé depuis la mise en place de ce projet ?

C'est un point délicat car un ROI est basé sur un cadre légal que l'on ne peut changer ni ignorer. Dans un des instituts, une modification des sanctions est à l'écriture. Ce n'est pas parce que ces écoles sont dans ce projet qu'il n'y a plus de sanction en cas de non-respect des règles.

Par contre, nous remettons du sens dans la punition. On est toujours sur le fil et donc on travaille ensemble à remettre du sens à la sanction : la direction, le jeune qui n'a pas respecté la règle, l'équipe pédagogique et moi.

### Comment ce projet est-il accueilli par les élèves ? Par leurs parents ? Cela marche ?

Ce que je constate, ce sont les réalités du terrain. Je vois des élèves qui étaient en

décrochage revenir à l'école, finir leur année, obtenir un diplôme.

Je les entends quand ils me disent *Je me sens entendu, Je ne suis plus un numéro*. La difficulté est pour moi de leur faire comprendre que parfois, ils doivent trouver un soutien à l'extérieur de l'école car cela dépasse ma fonction, même s'ils ont confiance en moi. Je ne suis pas leur sauveuse. Je suis là pour les accompagner, les soutenir, les guider, mais ils sont les acteurs de leur vie. Les rênes, ce sont eux qui les tiennent.

Je rencontre les parents qui le demandent, mais jamais sans l'accord du jeune. Si la consommation est problématique, je vais travailler avec le jeune pour qu'il en parle à ses parents. Je l'accompagne, je ne le fais pas à sa place. Je suis aussi celle qui le guide vers le service ad hoc si besoin.

Dans une des écoles, avec des profs et des élèves, on souhaiterait créer une cellule bien-être. Un élève qui retrouve du plaisir à l'école a moins de risque de décrocher.

Il faut vraiment que le travail social en milieu scolaire soit valorisé car les jeunes ont besoin de personnes ressources sur le terrain. De personnes présentes sur qui ils peuvent compter. En fait, assuétudes, santé, bien-être, c'est un tout. Les éducateurs sont en première ligne pour lutter contre le décrochage et on les oublie trop souvent. ●

(1) [www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?id=329](http://www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?id=329)

## PROJETS ASSUÉTUDES

Chaque année, plusieurs appels à projet sont proposés aux écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dont le projet *Lutte contre les assuétudes*, qui permet d'offrir aux élèves des établissements secondaires des programmes de lutte contre les assuétudes grâce à de l'accompagnement médical et psychologique durant le temps scolaire.

Cet accompagnement a pour objectif de rendre les élèves acteurs de leur santé. Il est organisé en trois axes : accompagnement dans l'élaboration du projet, prévention, prise en charge thérapeutique par des experts pendant le temps scolaire.

Ce projet est mené selon les réalités de chaque école (besoins, contexte, règlement d'ordre intérieur,...) afin que l'école soit un lieu de prévention.

Deux dispositifs sont possibles. Soit un tabacologue est mis à la disposition des élèves qui le souhaitent afin de bénéficier de séances collectives d'arrêt du tabac/cannabis. Soit un spécialiste en assuétudes accompagne les écoles pour qu'elles initient un programme de prévention et de prise en charge des assuétudes.

Les détails de l'appel à projets 2021 se trouvent dans la circulaire 7688 ([www.enseignement.be/circulaires](http://www.enseignement.be/circulaires))

Contact et informations : Direction générale de l'Enseignement obligatoire, via [assuetudes@cfwb.be](mailto:assuetudes@cfwb.be)

# « On est à votre service, mais pas votre esclave »

**Dans la ville estudiantine de Namur, l'Internat Autonome pour Garçons accueille 106 garçons du primaire, secondaire et supérieur. Rencontre avec cette famille particulière.**

Alors que la météo annonçait un avis de tempête, mon collègue photographe et moi étions attendus dans ce lieu présenté comme une menace. Très souvent encore, dans la bouche des parents, il est l'épée de Damoclès sur la tête de l'enfant turbulent ou aux résultats scolaires insatisfaisants : « Si tu ne travailles pas mieux, c'est l'internat ! » ou « Si tu n'arrêtes pas tes bêtises, c'est l'internat ! ».

Pourtant, tant dans la bouche des éducateurs que dans celles des jeunes rencontrés ; l'internat, c'est tout sauf ça !

Pascal Walhin dirige cet internat autonome d'une main de fer dans un gant de velours depuis plus de 10 ans. L'internat autonome accueille des garçons de tous âges et de plus de 25 écoles de la région.

Instituteur de formation, devenu éducateur puis administrateur d'internat, M. Walhin a une vision imagée de l'internat, de ses missions et donc des missions de ceux qui y travaillent : « Un internat c'est comme un tabouret ». Il y a l'assise où se trouvent les jeunes et puis trois pieds.

Le premier pied est celui du chef, le second les éducateurs qui veillent aux aspects pédagogiques et éducatifs, le troisième le personnel ouvrier de l'internat. Qu'un de ces trois pieds soit bancal, défaillant, et ce sont les jeunes qui vacillent. Pour que tout se passe bien pour les jeunes, il faut que ces trois

pieds soient solides, travaillent ensemble en collaboration avec les jeunes dont ils ont la charge.

Pour gérer tout ce petit monde, cette grande famille de garçons de 7 à plus de 20 ans, une équipe de presque six éducateurs se relaient. Chacun effectue deux nuits par semaine. Ils sont trois chaque nuit (un pour les enfants du primaire, un pour le secondaire et un pour le supérieur) à veiller sur les jeunes.

Cependant, s'ils aiment leur métier, la question des absences pour maladie est un problème. D'autant plus lors de cette période de pandémie. En effet, les remplacements sont possibles à partir de 15 jours de maladie. Dès lors, très souvent, les collègues remplacent au pied levé leurs collègues malades puisqu'une présence la nuit est indispensable auprès des jeunes.

## Les objectifs des éducateurs

La réussite scolaire est l'objectif phare. Pour y arriver, les éducateurs de l'internat namurois encadrent les jeunes afin qu'ils développent leurs compétences à s'organiser, à organiser leur travail afin d'acquérir l'autonomie nécessaire dans leurs études et dans leur vie. Des temps d'études dirigées obligatoires sont organisés. Les éducateurs sont là pour une aide constante et journalière, alors qu'à la maison ce n'est pas toujours le cas.

Un élève ayant plus de deux échecs n'a pas accès aux activités du mercredi (cinéma, piscine, bowling, musées, théâtre...) et doit rester à l'étude pour travailler. Des cours de rattrapage individualisés donnés par des enseignants qui viennent à l'internat sont également organisés.



© PROF/FWB/Boris Rolé

Nous, on les met dans les bonnes conditions pour étudier, mais on ne saurait pas le faire pour eux, ni pour les éduquer

La réussite scolaire passe aussi par le bien-être physique et psychologique des jeunes. Si certains sont là volontairement, d'autres le sont sur injonction du Service d'Aide à la Jeunesse (SAJ), ou du Service de Protection de la Jeunesse (SPJ). Les éducateurs ont donc un rôle essentiel dans tous ces aspects bien-être.

### Nouer des liens

Pour créer un lien particulier avec les jeunes, les éducateurs sont à l'écoute, prennent du temps pour connaître les jeunes qui leur sont confiés. Comme leur dit régulièrement Pascal Walhin, « *On est à votre service, mais pas votre esclave. Avec le respect, tout est possible* ».

L'internat qu'il dirige est tout sauf une prison. C'est un lieu de vie où les jeunes sont accueillis et aidés. D'ailleurs, tous les éducateurs que j'ai rencontrés me l'ont dit et redit : « *Même des années après, on reste en contact avec nos jeunes. Ils nous saluent quand on les croise, ils passent nous donner des nouvelles. C'est hyper valorisant de voir ce qu'ils sont devenus. L'autonomie qu'ils ont acquise. C'est l'occasion de se rappeler de leurs bêtises et d'en rigoler ensemble. Ce lien est possible parce qu'on travaille avec eux sur du long terme.* »

### Les liens avec l'école

M. Walhin a des contacts administratifs (factures, présences...) mais aussi structurels avec les 25 écoles différentes que fréquentent les internes. Ces liens sont essentiels à la réussite du jeune. Par exemple, l'internat s'occupe des transports scolaires matin et soir. Si un jeune déposé à l'école le matin par l'internat n'est pas présent aux cours, l'école avertit l'internat de son absence et tout un processus est mis en place avec les éducateurs pour recadrer le jeune.

Le suivi journalier des jeunes via les études dirigées fait aussi que les jeunes obtiennent de meilleurs résultats scolaires. Tout cela permet de limiter le décrochage scolaire, voire de raccrocher scolairement des élèves qui n'allaient pas à l'école pour de multiples raisons.

Avec l'explosion des plateformes numériques pédagogiques, les éducateurs regrettent que

le journal de classe papier soit abandonné au profit du numérique, car ils n'y ont pas accès et cela ne facilite pas le suivi des jeunes...

Les éducateurs ne se substituent pas aux parents. Ce ne sont pas eux qui vont aux réunions scolaires, qui signent les bulletins. Ils sont là pour encadrer, pas pour remplacer. Ils ne sont pas des éducateurs encadrant des jeunes placés en institution. Ils sont des éducateurs d'internat.

### Liens avec des institutions

Comme le souligne M. Walhin, « *nous entretenons aussi des liens très étroits avec le SPJ, le SAJ, les services d'Actions en Milieu Ouvert (AMO) et d'autres ASBL qui sont chargées d'un suivi spécifique de certains jeunes qui nous sont confiés pour diverses raisons liées à la protection du jeune. Notre mission est l'accueil de tous.* »

### Des regrets

Notre interlocuteur déplore cependant deux aspects de son métier d'administrateur d'internat : la charge administrative et l'absence de revalorisation salariale de la fonction, depuis plus de 40 ans. Quant aux éducateurs d'internat, ils regrettent d'être souvent oubliés dans toutes les décisions prises de manière globale, car ils ont des missions spécifiques dans un microcosme spécifique. ●

*Nathan, 12 ans*

J'avais quitté l'internat, puis j'ai demandé à y revenir. J'y fais des choses que je ne fais pas chez moi (les activités du mercredi). Puis, j'ai de meilleures notes depuis que je suis à l'internat. Je vais y rester tant que j'en ai envie.

*Preston, 12 ans*

C'est ma première année ici. On m'a proposé de venir et j'ai accepté. Je suis content d'y être. Mes instits voient la différence dans mes résultats scolaires. Avant, je ne savais pas me motiver pour faire mes devoirs. Je ne savais pas m'y mettre. Maintenant, j'ai de meilleurs résultats et j'en suis content !

*Evan,*

16 ans dont 7 d'internat

Je m'y plais bien. J'y ai mes amis. Je veux y rester tant que je peux. J'ai des contacts sociaux et j'ai des relations particulières avec les éducateurs que je connais depuis 7 ans. C'est un internat très familial. On est très proche des éducateurs même si on doit respecter des règles et des limites.

# Erasmus+, à hauteur d'enfant

**Comment rendre les élèves plus autonomes dans leurs apprentissages, même les plus jeunes ? Visite à l'école fondamentale annexée à l'Athénée Royal de Couvin, qui termine un Erasmus+ sur le sujet.**

Le mot au cœur de l'attention de toute l'école, ce jour-là, est « carnaval ». Annonçant les vacances de détente qui approchent, mais aussi, dans une des implantations du niveau maternel de l'école, en M1, la poursuite de l'exploration du mot « clown ».

Un mot au lettrage un peu compliqué, dit-on à l'institutrice titulaire, Nathalie Verelst, qui répond que non, à son avis : « C'est un mot très rond, facilement mémorisable ». Dès la classe d'accueil, les

L'école, qui participe aux projets Erasmus depuis 35 ans, termine un projet centré sur l'autonomie des élèves dans leurs apprentissages. Avec quels effets, en maternel et en primaire, dans chacune des trois implantations ?

## Tout le monde s'implique

Laurent Beuze, son directeur : « Le projet, commencé en septembre 2019, a associé en consortium cinq écoles fondamentales de Wallonie-Bruxelles Enseignement<sup>(1)</sup>

(sous la coordination de notre Centre d'Autoformation et de Formation continue et de la cellule de coordination européenne) et quatre écoles du même niveau en France, en Espagne et en Suède. »

« Dès le départ, tout le monde est impliqué, notamment pour la rédaction de fiches d'observation de bonnes pratiques, dans les trois pays partenaires ». Le projet concernait aussi au départ le Portugal et la Serbie, ce que la crise sanitaire n'a pas permis.

Les « mobilités » se sont réparties entre les cinq écoles de WBE pour remplir les grilles d'observation.

« Je suis revenu de ma semaine de mobilité à Luleå, en Suède, le vendredi 13 mars, et le lundi, on confinait. J'étais dans l'avion pendant que mes collègues rédigeaient les courriers, et idem pour l'enseignante de l'école qui avait passé une semaine dans une école en Espagne. »

Si les circonstances ont chamboulé le projet, qui disposera d'une année supplémentaire pour se développer (autorisation exceptionnelle accordée par Erasmus+),



Développer la confiance en soi : un chemin vers l'autonomie.

enfants sont en effet déjà familiarisés, comme ailleurs, à l'écriture de leur propre prénom et à d'autres mots, par l'usage de « la différenciation visuelle ».

À l'arrivée, accompagnés de l'assistante maternelle, Sylvie Timmermans, les petits auront rangé leurs veste, bonnet, cartable et doudou dans les endroits prévus pour. À 8h30 succède aux jeux libres le premier rendez-vous commun du groupe-classe : « Rassemblement météo ! », etc.

son implémentation s'effectuera pourtant dès septembre 2020. Et cette année, l'école couvinoise reçoit des collègues espagnols fin mars, tandis que le projet se clôture en mai.

### Bonnes pratiques et tâches-problèmes

Mais revenons dans l'école, en M3 cette fois. Les élèves de Fabienne Lenoir sont assis en cercle devant l'écran où elle explique le sujet de l'atelier auquel ses élèves vont s'atteler. Une « tâche-problème » qui consistera à reproduire le dessin d'une mosaïque de figures géométriques sur une feuille, en travaillant par duos. Questions/réponses : les élèves interagissent autour de l'exposé, le devinent, l'interprètent, se le reprécisent les uns avec les autres. Bref, la consigne est investie avant d'être reformulée.

Ce travail collaboratif est un des paris sur lesquels repose le projet d'autonomisation de leurs apprentissages par les élèves. Un document du réseau range les stratégies « collaboratives et argumentatives » au côté de celles « de compréhension, d'organisation, d'oralisation et d'écoute ».

Quant à la tâche-problème, M. Beuze précise qu'il s'agit d'une activité pédagogique « dont la situation de départ proposée aux élèves est complexe et concrète. Elle a pour but de susciter leur curiosité, leur intérêt et de les mettre en recherche, seuls ou en groupes. » En lien, tant dans la classe de M<sup>me</sup> Lenoir que dans les M1 et M2 de Stéphanie Levègue, avec le référentiel des compétences initiales. Mais aussi avec les compétences ultérieures, puisque la tâche-problème intitulée *Empreintes, mosaïques et bâtonnets*, est exploitée en primaire également.

Avant que les élèves ne s'installent en binôme autour de leur mosaïque, M<sup>me</sup> Lenoir rappelle les règles d'or de la classe : on se respecte, on est solidaire, on a le droit à l'erreur, etc.

Après les maths (les élèves auront réalisé leur autoévaluation à la fin de l'atelier), place aux lettres. Le héros est un petit cheval nommé Carnaval. Mais comment nomme-t-on le cheval en néerlandais, en lingala ou encore en japonais ? Les élèves se livrent de bon cœur à ce genre d'exercice, « qui ouvre des horizons », commente leur institutrice.

On change d'implantation pour observer le travail d'élèves de P1. On est ici en enseignement différencié. Deux enseignantes, Alison Verdure et Marie Depraetere, y œuvrent ensemble à raison de deux périodes, dans le cadre du dispositif de remédiation immédiate.

Augmenter les résultats moyens au CEB est un des objectifs du plan de pilotage de l'école. Et cet objectif (notamment) se poursuit à travers un travail collaboratif, inter-niveaux et inter-implantations, mené par les équipes pédagogiques.

C'est une des bonnes pratiques que M. Beuze a introduit au retour de sa mobilité en Suède. « Les enseignants y prennent vraiment le temps pour les élèves. Autant pour les questions générales que particulières aux uns et aux autres. Et les élèves sont vraiment très autonomes ».

Il a pu aussi observer l'aspect épuré des classes suédoises. « Pas d'armoires, pas d'étagères : seulement des tables, chaises et un petit bac avec le matériel à utiliser directement ». Ce qui, estime-t-il, est propice à la concentration des élèves. La suggestion d'épurer les classes a d'ailleurs fait mouche dans sa propre école.

Autre sujet de réflexion : les « cours de vie ». « Ils portent sur l'utilisation d'une machine à coudre, le ménage, le travail du bois... On scie, on construit, on réalise. » Un peu à la manière dont se présentera le futur tronc commun allongé en secondaire ? « Oui, sourit M. Beuze. Mais là, dès le plus jeune âge ». •

### Monica GLINEUR

(1) Outre l'école de Couvin, l'École fondamentale annexée à l'AR Victor Horta, Bruxelles ; l'École fondamentale annexée à l'AR René Magritte, à Lessines; l'École fondamentale spécialisée de Lessines, et l'École fondamentale autonome de Martelange.

## 35 ans d'Erasmus+

Un double anniversaire sera bientôt fêté à l'Athénée Royal Jean Rey à Couvin : celui de ses 35 ans de participation au programme européen Erasmus+... qui lui-même fêtera ses 35 ans d'existence en octobre.

Les archives de l'école contiennent de multiples traces de ce qui s'appelait Comenius jadis...

Rappelons qu'Erasmus+ soutient les écoles et autres organisations actives dans le domaine de l'éducation scolaire et de l'éducation et formation professionnelle qui souhaitent organiser des activités de mobilité axées sur l'apprentissage pour les élèves/apprenants et le personnel des écoles.

Un appel à candidatures pour participer au programme est publié annuellement <sup>(1)</sup>.

Les festivités autour des 35 ans se tiendront à l'automne. Les écoles peuvent commander un kit de communication avec des affiches et un drapeau <sup>(2)</sup>.

(1) Renseignements : [www.erasmusplus-fr.be](http://www.erasmusplus-fr.be)

(2) Commandes à [communication@aef-europe.be](mailto:communication@aef-europe.be)

# Les jeunes, seuls face à l'orientation

**Dans le cadre des ateliers participatifs du Pacte, le Comité des élèves francophones (CEF) a réalisé une enquête de terrain sur l'orientation auprès des élèves du secondaire.**

84,1 %

à avoir choisi

Des participantes disent avoir choisi la filière dans laquelle ilselles étudient (contre 15,9 % n'ayant pas pu choisir). Et 71 % des participantes se disent satisfaites de leur option.

40 %

d'insatisfaits...

Bien que les élèves du professionnel soient ceux qui semblent trouver plus de sens dans leurs études, ce sont ces mêmes élèves qui paraissent le moins satisfaites de leur option.

À fin d'établir une liste de recommandations sur les modalités d'orientation des élèves, principalement en fin du tronc commun et en fin du parcours secondaire, le Comité des élèves francophones (CEF) a consulté les élèves du secondaire et leur a donné la parole sur ce sujet.

Le processus de cette enquête a été le suivant : un sondage auprès des jeunes pour pouvoir identifier les points importants à développer afin de mieux comprendre l'orientation à l'heure actuelle. Des entretiens pour développer ces points lors de travaux de groupes avec des élèves. Et enfin, la rédaction des recommandations développées par les jeunes, présentées lors des Assises de l'Orientation du 25 novembre 2021 <sup>(1)</sup>.

L'enquête était ouverte à toutes et à tous les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 7<sup>e</sup> de l'enseignement secondaire, toutes filières et tout type d'enseignement (ordinaire de plein exercice, en alternance, enseignement spécialisé, enseignement à domicile) ayant des indices socio-économiques différents. Ce sondage a été diffusé du 14 au 30 février 2021. Il y eut 673 répondantes. 85 % des participantes sont des femmes et la moyenne d'âge est de 16,6 ans.

## Trois attentes essentielles

93 % des élèves attendent de l'école l'acquisition de compétences générales. 92 % souhaitent y apprendre à s'orienter et 83 % d'entre eux à découvrir leurs propres capacités.

Dans ce contexte, plus de 40 % disent ne jamais avoir eu d'activité pour mieux se connaître ou de séance d'informations sur l'orientation et/ou les études.

Et plus de 70 % disent n'avoir jamais eu de stage ou de visite de terrain ; ni avoir pu découvrir de métier ou de professionnel.le venu.e en classe expliquer son métier.

## Utilité et intérêt des contenus

Quant au contenu des apprentissages, 44 % des répondants indiquent n'avoir pas l'impression que ce que les élèves apprennent à l'école est utile pour leur avenir. C'est dans les filières professionnelles que la perception est différente : on y considère que les cours sont utiles pour leur formation et leur apprentissage.

Finalement, 30 % des élèves ayant participé au questionnaire ne sont pas d'accord avec l'idée que ce qu'on apprend à l'école est intéressant. Une fois de plus, c'est en professionnel que la plupart des élèves semblent développer le ressenti le plus positif puisque 65 % d'entre elles et eux trouvent leurs cours très intéressants.

D'autres questions portaient également sur la manière de s'orienter, les lieux où trouver l'information sur les cursus, les filières et les métiers. En tout cas, les élèves sondés indiquent qu'ils sont peu informés et soutenus dans leur parcours.

Pour 92 % des jeunes, une orientation est réussie si on trouve un métier qu'on aime. Pour 78 % d'entre eux, c'est quand on est épanoui. Et pour 65 %, c'est quand on a découvert qui on est et ce qu'on veut. Le parcours d'une vie... •

## HEDWIGE D'HOINE

<sup>(1)</sup> Présentation des résultats téléchargeable via [www.enseignement.be/index.php?page=28328&navi=4702](http://www.enseignement.be/index.php?page=28328&navi=4702)





# évaluer, développer et certifier ses compétences numériques

**La Fédération Wallonie-Bruxelles a noué un partenariat avec Pix, service public français, pour mettre à disposition un outil en ligne gratuit permettant d'évaluer, de développer et de certifier ses compétences numériques.**

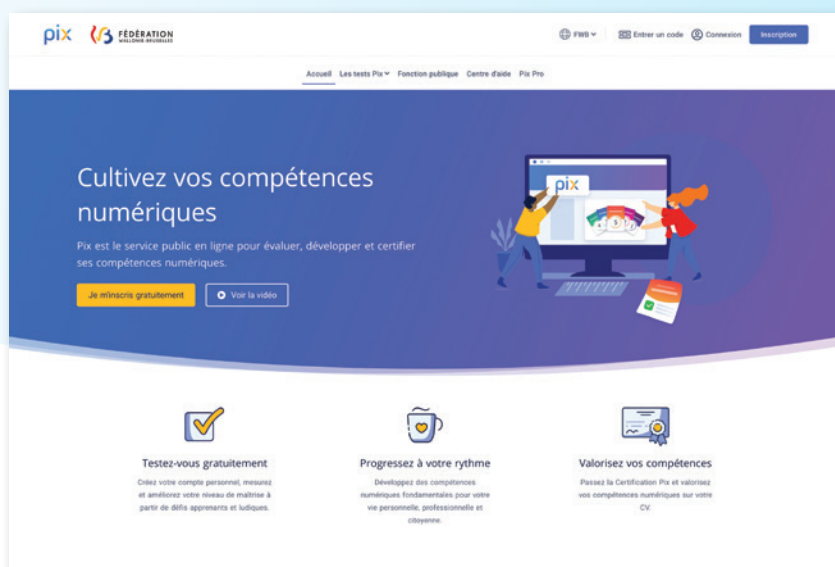
Pix est une plateforme permettant depuis 2016 à chaque citoyen d'évaluer, de développer et de certifier ses compétences numériques. Fin décembre, la Fédération Wallonie-Bruxelles a noué avec ce Service public hexagonal une convention pluriannuelle de partenariat afin de déployer largement la plateforme auprès des citoyens, des administrations et du système éducatif de Wallonie et de Bruxelles.

Après création de son compte sur <sup>(1)</sup>, on peut effectuer les tests permettant de situer son niveau. Aucun prérequis : il y en a pour tous les niveaux puisque l'objectif est justement d'aider chacun à cultiver ses compétences numériques et à les améliorer.

En 2020, le Service général du Numérique éducatif a testé la version Bêta de Pix (et d'autres outils d'autoévaluation des compétences numériques), et l'a fait tester par des collègues enseignants. On trouvera cette évaluation dans le *Guide pratique – Autoévaluer ses compétences numériques en tant qu'enseignant* <sup>(2)</sup>.

Depuis, l'outil est disponible à tous, grâce au partenariat évoqué ci-dessus. Sur la plateforme dédiée à la Fédération Wallonie-Bruxelles, les utilisateurs disposeront d'un accès à la version internationale de Pix. Des défis ludiques co-construits par Pix et par la Fédération Wallonie-Bruxelles seront progressivement proposés et permettront d'aborder des compétences numériques spécifiques, relatives par exemple aux démarches en ligne en Belgique francophone. ●

**Léonard VANBOTERDAL**



Pix se base sur un système d'apprentissage adaptatif : le niveau de difficulté des exercices est graduel et s'adapte, réponse après réponse, à l'utilisateur, pour une expérience personnalisée. Le projet poursuit trois objectifs. Un : évaluer les compétences de son utilisateur, au moyen de tests. Deux : en fonction de ces tests, donner accès à parcours d'apprentissages. Trois : authentifier les compétences, grâce à un certificat.

<sup>(1)</sup> Via <https://pix.org/fr-be>

<sup>(2)</sup> Téléchargeable via [www.e-classe.be/resourcingingle/file/4131](http://www.e-classe.be/resourcingingle/file/4131) (après connexion à e-classe).

# L'enseignement en alternance, une filière d'excellence ?

A la tête de l'Office francophone de la Formation en Alternance, Alain Goreux défend l'enseignement en alternance comme un modèle crédible. Sous conditions...

De plein exercice ou en alternance, l'école doit être proche de la réalité de l'emploi

L'Office francophone de la Formation en Alternance (OFFA) a été installé en 2015 <sup>(1)</sup> avec la mission de piloter, en Belgique francophone, l'alternance organisée d'une part par les opérateurs de l'enseignement (Centres d'éducation et de formation en alternance – CEFA), et d'autre part par les opérateurs de formation régionaux (Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises – IFAPME, et Service Formation PME – SFPME, à Bruxelles).

À sa direction depuis novembre 2020, Alain Goreux porte son regard sur les atouts et les freins de la formation en alternance chez nous.

**PROF :** Qui sont les élèves de l'enseignement en alternance en Fédération Wallonie-Bruxelles ?

**Alain Goreux :** Il y a une perception, très belgo-belge, dévalorisante de la formation en alternance. Il y a des jeunes qui sont en alternance parce qu'ils ont en effet décroché. Pour des raisons personnelles, sociologiques..., tout ce qu'on peut imaginer. Et c'est sans doute la méthode d'apprentissage qui leur fallait. Et une partie de jeunes, sans doute encore trop faible, pour qui c'est un choix volontaire.

Chez nous, on demandera à de jeunes diplômés via l'alternance s'ils ont eu des problèmes à l'école... Outre que ce n'est pas très adroit comme message, c'est à l'opposé de ce qui se passe dans d'autres pays.

En Suisse, si vous sortez de l'enseignement technique de plein exercice et que vous vous présentez chez un employeur, il va vous demander pourquoi vous n'avez pas fait l'alternance ! Car l'alternance y est perçue comme le gage que vous avez réellement pu voir si le métier vous plaisait. Et elle concerne 45 % des jeunes en qualification. En Allemagne, on n'est pas aussi loin, mais presque. Chez

nous, l'alternance ne représente, grosso modo, que 5 % du qualifiant.

Ce constat se double du fait que les entreprises suisses et allemandes présentent une meilleure capacité de rétention de leur personnel.

Ceci étant, la question n'est pas de jouer l'alternance contre l'enseignement de plein exercice, mais bien de développer la complémentarité entre les dispositifs... Les finalités sont identiques : il s'agit de servir l'employabilité de nos jeunes ; que cette employabilité soit bonne quand ils sortent de leur formation ; et que ce faisant, ils accèdent à l'emploi. Ce qui suppose certaines conditions...

**À quelles conditions pensez-vous ?**

Pour les CEFA, comme pour l'enseignement en général et pour les autres opérateurs de formation, il y a un travail de coordination essentiel à remplir, pour aligner l'offre qui soit qualitativement la meilleure et la plus proche de la réalité des entreprises.

Il faut oser se poser la question de l'utilité de proposer, sur un même territoire, trois fois la même formation, certaines d'ailleurs loin d'être un tremplin vers un emploi de qualité. Et parallèlement, on doit avoir un dialogue plus étroit avec les entreprises et se montrer plus agiles en termes de formations offertes.

Ce sont des enjeux au cœur des bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi <sup>(2)</sup>.

Un autre enjeu est celui de l'orientation.

**L'orientation est aussi une priorité du Pacte. Comment l'améliorer ?**

Avec l'école, les CMPS, il faut réfléchir très tôt avec les jeunes de leur orientation. Les impliquer dans cette démarche à mener par rapport à leur devenir et leur avenir.

Si on veut sortir de ce décrochage scolaire et ce sentiment d'échec – je pense ici en



## EN DEUX MOTS

Alain Goreux est Directeur général de l'Office Francophone de la Formation en Alternance (OFFA) depuis novembre 2020.

L'organisme, institué par un accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, a vu le jour en septembre 2015.

Licencié en sciences nautiques (Antwerp Maritime Academy), il a auparavant navigué plusieurs années pour la marine marchande belge et connu différentes expériences professionnelles dans les secteurs privé (Manpower et Trace), associatif (OXFAM Solidarité) et public (CAPAC).

particulier à la formation en alternance -, il faut un minimum de garantie que tout soit bien compris. « *Sache que si tu optes pour ce choix, tu auras ça.* » C'est une condition pour pouvoir assurer du moyen et du long terme, pas que du court terme. Les échecs à court terme, certains jeunes en ont déjà eus leur compte.

C'est donc important, mais aussi parfois compliqué, de pouvoir cerner la personnalité du jeune, et il y a un écart entre la situation « hors cadre » et la situation réelle.

Une piste de réflexion : en Communauté germanophone, pendant les vacances de Printemps et avant les vacances d'Été, les élèves qui envisagent une formation en alternance l'an-

née scolaire suivante passent un ou plusieurs jours en « insertion » en entreprise. Il s'agit d'un stage d'observation, pas de prestations. « *Ça, ça m'intéresse, je vais aller voir ce que c'est. Vous me dites que je devrai me lever tôt, mais je sais me lever tôt !* » Cela fonctionne de la même manière en Allemagne. Et même si ce n'est que quelques jours, ils auront perçu la situation et quelle sera la voie vers laquelle ils voudraient se diriger.

Cela fait partie d'actions complémentaires ou en appui du travail d'orientation qui peuvent être faites.

### Toujours sur l'alternance : quelles sont les garanties offertes au jeune ?

Toutes les entreprises « formatrices » sont agréées et les objectifs/engagements de formation (fixés dans le plan de formation) figurent en annexe au Contrat d'alternance qui les lie aux apprenants. Et les référents et les accompagnateurs des écoles vérifient cette dimension formative tout-au-long de la formation.

Par exemple, des écoles nous expliquent avoir dû sortir un jeune d'un salon de coiffure parce que depuis six mois, il n'y faisait que préparer le café et balayer les cheveux tombés par terre. Cela ne coûtait pas très

cher au patron du salon (400 € par mois), mais ils n'avaient pas compris la finalité du contrat...

Les agréments aux entreprises portent par métier. Certaines ont plusieurs agréments : maçonnerie, carrelage, etc. La plupart des secteurs imposent des normes formatives. Pour reprendre l'exemple du salon de coiffure, c'est un seul apprenant à la fois par tuteur, car encadrer davantage de jeunes en même temps ne serait pas tenable. Dans d'autres secteurs, une entreprise jusqu'à 5 collaborateurs peut prendre un seul apprenant ; entre 6 et 10 collaborateurs, elle peut en prendre deux ; etc.

Le contrat d'alternance commun, mis en place à partir de 2016, a aussi constitué un progrès. Il a permis un gain de temps et d'efficacité pour les opérateurs de formation et les entreprises, ainsi que l'assurance pour les apprenants et leurs parents d'avoir un contrat valide. Les rémunérations ont également été harmonisées.

### Un mot sur la proximité avec la réalité des entreprises...

Une des principales filières de l'enseignement en alternance est la vente. Mais, jusqu'il y a peu, on apprenait à mettre en rayon, à utiliser une caisse, à réceptionner et gérer un stock. Quelle est la situation actuelle ? Ainsi que des apprenants ont vu : « *Il n'y a plus de stock, on met en rayon ce que nous recevons le matin et le soir, c'est vendu* ». Et on ne leur disait pas : « *Attention, vous allez passer à internet, à la vente en ligne* ».

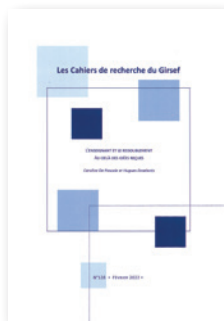
On aura sans doute toujours besoin d'une filière de vente, mais aujourd'hui il faut également développer des compétences en informatique, apprendre à manipuler un écran tactile, savoir rédiger un mail... Sous peine de grosses déceptions pour celles et ceux qui choisiraient la filière en ayant la vision d'un métier qui n'existe plus tellement il a évolué ces dernières années. ●

### Propos recueillis par Monica GLINEUR

(1) [www.formationalternance.be](http://www.formationalternance.be)

(2) [enseignement.be/index.php?page=27593&navi=4229&rank\\_page=27593](http://enseignement.be/index.php?page=27593&navi=4229&rank_page=27593)

## L'enseignant et le redoublement, au-delà des idées reçues



DE PASCALE C. et DRAELANTS H., L'enseignant et le redoublement – au-delà des idées préconçues, *Les Cahiers de recherche du Girsef*, n° 128, février 2022 [uclouvain.be/fr/chercher/girsef/les-cahiers-du-girsef.html](http://uclouvain.be/fr/chercher/girsef/les-cahiers-du-girsef.html)

Attention : sujet clivant ! L'enseignant du secondaire et le redoublement, sur lequel se penchent Caroline De Pascale (enseignante dans le secondaire supérieur et diplômée d'un master en Sciences de l'Éducation) et Hugues Draelants (professeur à l'UCLouvain et chercheur en sociologie), co-auteurs du 128<sup>e</sup> *Cahier du Girsef*, dont ils sont membres.

Ils ouvrent la réflexion à partir de trois idées préconçues : Le redoublement, une décision prise à la légère ? Existe-t-il une culture du redoublement en Belgique ? Et l'enseignant décide-t-il seul du sort de l'élève ?

Les recommandations vont dans le sens de la diminution du taux de redoublement. Aussi les auteurs se sont-ils rendus dans trois établissements secondaires contrastés, afin de vérifier si ces trois assertions sont une réalité ou une vision noircie de la réalité. Et cela alors que les acteurs de terrain ne se retrouvent pas dans ce que les recherches et certains experts en pédagogie avancent.

Cette étude allie théorie et réalités du terrain et démonte ces idées préconçues. •

**H.D'H.**

## Hautes écoles pédagogiques, innovation et stratégie



CAPRON PUOZZO I., *Innovation et stratégie au cœur de la recherche dans la formation enseignante*, EME Éditions/Academia, 2021.

Isabelle Capron Puozzo, responsable Recherche et Développement à la Haute École Pédagogique du Valais, est spécialiste en créativité en classe et en formation.

Dans *Innovation et stratégie au cœur de la recherche dans la formation enseignante*, elle part de la rapidité à laquelle les organisations ont à répondre au changement pour proposer un travail sur les outils dont le monde académique dispose « pour suivre ce changement, voire le provoquer pour rester en adéquation avec le public auquel l'institution offre des services ». Et donc, pour former les futurs enseignants à préparer leurs élèves à la complexité sociétale, une finalité incluant la stimulation de la recherche en éducation.

Le sujet est développé par différentes contributions, formant trois parties. La première présente la gouvernance de l'enseignement supérieur et de la recherche en éducation en Suisse. La deuxième s'arrête sur les défis en matière de relève scientifique de la formation enseignante et sur un benchmarking des plans stratégiques de hautes écoles pédagogiques suisses. La dernière décrit les résultats enregistrés, dans ces hautes écoles, par une recherche sur l'identification des enjeux, à travers le management de l'innovation, l'intelligence collective ou le design thinking. Une possible source d'inspiration pour les sections pédagogiques, voire le pilotage des établissements de l'enseignement obligatoire. •

**M. G**

### Impacts de la crise sur les ados

Daphné Renders et France De Staercke ont réalisé en 2021, pour la Fapeo, une étude sur les *Impacts de la crise sanitaire sur les ados, sous-titrée des vécus et des mots trop longtemps invisibilisés*. À lire via [www.fapeo.be](http://www.fapeo.be) (> Productions > Études).

### La révolution dans le guidon

Le 165<sup>e</sup> numéro d'*Éduquer*, revue de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, consacre son dossier à l'engouement pour le vélo. Où il est évidemment question de mobilité scolaire aussi... [ligue-enseignement.be](http://ligue-enseignement.be) (> Ressources > Publications).

### C'est quoi l'antifascisme ?

La collection *Dis, c'est quoi ?* (éd. Renaissance du Livre) s'enrichit d'un titre sur l'antifascisme, écrit par Julien Dohet. N'est-il le fait que d'anarchistes squatteurs ? Après avoir défini le fascisme, l'auteur trace l'histoire des mouvements qui s'y sont opposés.

### Sortir de l'école

Le 254<sup>e</sup> numéro de *Traces de Changements* questionne les sorties scolaires. « La formule, pour avoir le vent en poupe, reste aussi complexe à mettre en place qu'à généraliser », la situation sanitaire mettant en évidence l'inégalité d'accès à ces sorties, tant du côté des familles que du côté des écoles. [cutt.ly/fAJSoc2a](http://cutt.ly/fAJSoc2a)



# L'œil dans... Kaléidoscope

**Besoin de ressources documentaires sur une thématique sociale, culturelle ou politique ? Kaléidoscope offre un accès direct aux analyses et publications des associations d'éducation permanente.**

Les associations d'éducation permanente des adultes travaillent à développer les capacités de citoyenneté active et la pratique de la vie associative. Et le secteur est particulièrement développé chez nous : quelque 275 associations d'éducation permanente sont reconnues et soutenues par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'une centaine d'organisations de jeunesse.

D'où l'utilité de Kaléidoscope<sup>(1)</sup>, un répertoire en ligne qui permet un accès direct à ces associations et à leurs productions.

Les enseignants, étudiants, voire des élèves (en fin de secondaire) peuvent y trouver des ressources, dont certaines inattendues, à condition de s'appuyer sur les différentes options offertes par le moteur de recherche, le thésaurus du répertoire contenant tout de même 10 265 termes !

Illustration à partir du terme « climat ». En encodant le mot via les Thèmes de la page d'accueil du catalogue « Associations », on obtient le recensement de 16 associations actives en la matière. Et on peut visiter leur

site internet après avoir affiché leur fiche d'identité. Ou resserrer la recherche en introduisant par exemple un code postal. Utile, mais pas forcément dans un cadre d'enseignement.

Dans le catalogue « Études et analyses », l'introduction de climat dans la recherche par « Thématiques et mots-clés » produit 501 résultats. On peut affiner en cherchant par années ou genre (étude ou analyse) de publications. Ou mieux, affiner la recherche en ajoutant un critère via la liste déroulante, ou en utilisant les options et, ou, sauf, de manière à élargir ou restreindre son spectre. Par exemple, en ajoutant le critère Éducation à l'environnement, on obtient sept résultats...

On peut aussi chercher dans le catalogue « Outils pédagogiques et services », qui vous affichera quatorze éléments. Maintenant, à vous de jouer... ●

**Monica GLINEUR**

<sup>(1)</sup> Kaléidoscope est accessible via [www.educationpermanente.cfwb.be](http://www.educationpermanente.cfwb.be) et [www.webopac.cfwb.be/eduperm](http://www.webopac.cfwb.be/eduperm).

## Votre fiche fiscale au format « papier »

Comme l'année passée, tous les membres des personnels de l'enseignement recevront leurs fiches fiscales et leur formulaire de demande de prime syndicale par voie numérique, via le guichet électronique de la Fédération Wallonie-Bruxelles (<https://monespace.fwb.be>). À l'heure de boucler cette édition, il était prévu que ces documents soient disponibles à partir du 17 mars 2022.

Détails dans une circulaire prévue également mi-mars ([www.enseignement.be/circulaires](http://www.enseignement.be/circulaires)).

## European Film Factory

Le programme Europe Créative de la Commission européenne, au développement duquel la FW-B est associée, propose une plateforme d'éducation au cinéma alimentée de films qui ont marqué l'histoire du cinéma européen. Ils sont accompagnés de guides pédagogiques et d'outils interactifs.

Disponible en plusieurs langues, la plateforme peut aussi être exploitée en cours de langues, d'histoire, d'arts, technologie, citoyenneté..., avec les élèves à partir de 11 ans. Une des intentions est aussi de créer une communauté d'enseignants et d'élèves européens, grâce au patrimoine cinématographique.

[www.europeanfilmfactory.eu](http://www.europeanfilmfactory.eu)

# « La gestion mentale aide les élèves à découvrir les outils qu'ils ont en eux »

Antoine de La Garanderie, philosophe et pédagogue, a connu l'échec scolaire et s'est intéressé aux difficultés d'apprentissage et à ce qu'il était possible de mettre en place pour aider les enfants en difficultés à réussir.

Il est le père de la théorie pédagogique de la gestion mentale, qui réfléchit sur les motifs de la réussite et de l'échec des étudiants, en mettant en évidence les différents gestes mentaux intervenant dans la réflexion et l'apprentissage. Catherine Vanham <sup>(1)</sup> nous éclaire sur ces théories.

**PROF :** Qu'est-ce que la gestion mentale selon les principes établis par La Garanderie ?

**Catherine Vanham :** C'est la prise de conscience des gestes mentaux d'apprentissage dans un accompagnement pédagogique, et par le biais de l'introspection.

Dans un premier temps, La Garanderie a séparé les gestes mentaux : l'attention, la mémorisation, la réflexion, la compréhension et l'imagination, pour mieux les réunir ensuite par le biais de l'introspection.

Par exemple, lorsque l'on fait quelque chose, on n'en fait pas une autre. Lorsque l'on est attentif, on est dans l'effort de comprendre. Un élève qui écoute attentivement en classe n'est pas dans une attitude de mémorisation. Ce sont des activités qui mobilisent des gestes mentaux différents. Une interro surprise en fin de leçon a peu de chance d'être réussie parce que l'élève n'a pas mobilisé les gestes mentaux de mémorisation, mais des tas d'autres.



**Orthophoniste-logopède, spécialisée en troubles neurodéveloppementaux, Catherine Vanham forme des enseignants en gestion mentale, selon les théories de La Garanderie.**

Les gestes mentaux peuvent être comparés à des gestes physiques : pour traverser la piscine, on peut faire la brasse, le crawl, le papillon... On nage, mais il y a plusieurs manières de traverser le bassin. De même qu'il y a différentes manières d'apprendre.

Il ne suffit pas de dire à un élève « *Connais ta leçon* » ! C'est quoi, connaître ? Il faut expliciter à l'élève ce qu'on attend de lui, ainsi il mettra en place une série de gestes mentaux qui lui permettront de réaliser l'attendu.

Dire : « *Regardez bien cette carafe* » est fort différent de « *Regardez bien cette carafe afin d'être capable de la dessiner avec précision* ». Les gestes mentaux que l'on met en place sont différents. Dans le premier cas, on regarde sans savoir ce qui va nous tomber dessus. Dans le second, on regarde en se mettant en projet. Je regarde pour... Et les gestes mentaux pour y arriver s'activent. Je regarde les couleurs, la forme... dans le but de dessiner avec précision. Si on avait dit : « *Regardez bien cette carafe dans le but d'en calculer le volume* », les gestes mentaux auraient été différents.

En fait, en classe, il y a des Obélix tombés dans la potion magique scolaire : ils savent comment faire pour comprendre, étudier, connaître et réussir. Et puis, il y a les Astérix qui ne savent pas. Moi, je suis Panoramix, qui apporte la potion pour aider les Astérix à devenir des Obélix. Et aider les Obélix à prendre conscience de ce qu'ils font pour réussir et qu'ils puissent partager avec les Astérix leurs trucs et ficelles (essaimage).

Grâce à la gestion mentale, je les aide à découvrir les outils qu'ils ont en eux, à les

mobiliser, à les rendre autonomes pour réussir. Il ne suffit pas d'apporter la potion, il faut aussi donner la recette.

Quand on pose la question aux élèves : « *Comment tu fais pour étudier ?* » Beaucoup disent : « *Je lis ou j'écris plusieurs fois.* » Oui mais après ? Comment sait-il qu'il a compris ce qu'il a appris ? Souvent, on me répond : « *J'attends que ça rentre* », ou c'est le silence. Ces enfants sont démunis car ils ne savent pas pratiquer l'introspection.

De nombreuses écoles proposent des cours de méthodologie, ce qui est une très bonne chose car ces cours apportent des gestes externes : faire des résumés, organiser un cours... Mais rares sont les cours de méthodologie qui nourrissent les gestes internes, à savoir ce que les élèves doivent faire dans leur tête, et qui est propre à chaque individu.

La vraie différenciation serait de proposer des activités qui nourrissent tous les enfants selon leurs spécificités, mais l'erreur est de penser qu'on doit le faire en même temps. Alors qu'il faudrait alterner les manières d'apprendre afin de répondre aux besoins de tous. Alterner déduction/induction, présentation globale/présentation linéaire, exercices de drill/invention d'exercices...

### C'est quoi, l'introspection ?

L'introspection est l'ensemble des représentations mentales que chacun fait des informations qui se présentent à lui. Le problème c'est qu'actuellement beaucoup de jeunes ont des difficultés à entrer en eux. Car ce temps d'introspection utilise la réflexion. Réfléchir nécessite un retour sur soi, d'écouter, d'essayer, d'émettre des hypothèses, de faire des liens. Cela prend du temps.

Beaucoup d'enfants aujourd'hui ont des difficultés car ils sont dans le « *tout de suite ou rien* ». Je constate que beaucoup d'ados d'aujourd'hui n'ont plus la flexibilité mentale de la réflexion. Ils ne savent plus s'écouter, écouter l'autre. Ils sont dans l'immédiateté et cela ne fonctionne pas quand on est dans un processus d'apprentissage. Apprendre prend du temps.

### Quels sont les grands principes de la gestion mentale ?

Il y a quatre temps. D'abord le projet, qui

donne une structure pour atteindre l'objectif. Comme dans l'exemple de la carafe. Ensuite, il y a la perception, qui se fait par au moins l'un des cinq sens. On ne doit pas intégrer tout, tout le temps. En fait, l'essentiel est de happer l'attention de l'enfant.

En troisième lieu vient l'évocation, qui est la prise de conscience de la panoplie de sa palette mentale. Certains savent qu'ils « *voient* » dans leur tête des films, des images. D'autres ressentent des émotions. C'est un exercice que l'on peut faire en classe. « *Qui a fait un petit film dans sa tête ? Qui a vu des images ? Qui a entendu une chanson ? Qui a fait autre chose ?* » Ainsi, les élèves découvrent le champ des possibles. Par contre, l'enseignant doit adopter une posture de bienveillance. On doit accepter que chacun ait des évocations différentes des siennes.

Et enfin, la restitution, qui souvent à l'école se fait sous forme de mots par écrit ou oralment. Mais tous les élèves n'ont pas les mots. Le sketchnoting est un bon moyen de vérifier la compréhension des élèves.

### Que souhaitez-vous dire aux enseignants qui nous lisent ?

Mettre en place la gestion mentale ne peut pas faire de mal. Vous pouvez réaliser un petit atelier une fois par semaine pour commencer. C'est comme une pelote de laine emmêlée, mais qui se tricote doucement. Cela permet à chacun, prof comme élève, de prendre conscience de ses différences. Et leur dire que le renouveau permet de renouer avec le plaisir : il faut oser pour changer de regard sur une autre manière de faire. Et aussi que l'on propose et l'enfant dispose. Mais on doit proposer...

Je terminerais avec une citation de France Pagès<sup>(2)</sup> : « *Un enfant, c'est comme le feu. Si on souffle trop, il s'éteint. Mais, si on ne souffle pas assez, il s'éteint aussi* ». ●

### Propos recueillis par Hedwige D'HOINE

<sup>(1)</sup> Catherine Vanham est notamment l'auteurice de *Dis-moi comment apprendre. Comprendre et accompagner l'apprentissage de l'enfant*, éd. Mardaga, 2021.

<sup>(2)</sup> Orthophoniste, formatrice en Gestion mentale et collaboratrice de La Garanderie.

Je suis Panoramix qui donne la recette de la potion pour que les Astérix deviennent des Obélix...

**Fonds Rentrée numérique**

Géré par la Fondation Roi Baudouin, ce Fonds accorde un soutien financier aux écoles secondaires (ayant un ISE de 1 à 12) se lançant dans un projet d'intégration du numérique pédagogique. Le soutien peut être affecté à l'installation du wifi, l'augmentation de la bande passante, l'achat de projecteurs, l'affectation de ressource humaine. [www.fondsreentreenumerique.be](http://www.fondsreentreenumerique.be) ou [vanlerberghe.i@mandate.kbs-frb.be](mailto:vanlerberghe.i@mandate.kbs-frb.be).

**Chèques Sciences : jusqu'à 5 000 € par école**

Innoviris, organisme public qui finance et soutient la recherche et l'innovation en Région de Bruxelles-Capitale, propose ses Chèques Sciences (jusqu'à 5 000 €/an). Votre école (du maternel au secondaire) souhaite faire appel à une organisation active dans le domaine des sciences, partir en excursion scientifique ou encore organiser un atelier expérimental ?

L'initiative s'adresse aux écoles bruxelloises reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Communauté flamande. Tous les détails via <https://innoviris.brussels/fr/cheques-sciences>.

**Certificat universitaire en éducation aux STEAM**

L'Unamur, Henallux et Technobel organisent avec le soutien de Form@Nam un certificat (titre à valider par l'ARES) universitaire en éducation au STEAM (, acronyme anglais provenant des mots Science, Technologie, Ingénierie, Art et Mathématiques), d'avril 2022 à août 2023 (9 journées).

Il est destiné aux enseignants, animateurs, formateurs et autres acteurs de l'éducation et de la culture. Objectif : sensibiliser à une éducation critique aux STEAM prenant en compte les enjeux éthiques et sociétaux actuels (genre, inclusion numérique ou encore développement durable).

Cout : 250 €. Détails et inscriptions via <https://formation-continue.unamur.be/certificats> (> Faculté d'informatique).

# Ateliers d'information administrative 2022

**Les séances d'information administrative de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire se déroulent jusqu'en mai. Principalement en visioconférence et webinaires, elles sont destinées notamment aux directions et PO.**

Outre les directions et PO, les séances d'information organisées par la DGE0 sont également destinées au personnel administratif des écoles, internats, centres PMS, et des Pouvoirs organisateurs. Objectifs : informer ces acteurs et de favoriser les relations avec l'Administration. Inscriptions obligatoires !

Aménagements raisonnables, pôles territoriaux, autorité parentale et changements d'école, Erasmus +, application PRIMOWEB-PO, HAPPI (plateforme d'apprentissage et partenaire numérique des directions), Mon Espace (guichet électronique de la FW-B), e-classe (plateforme de ressources numériques) sont notamment au menu de la trentaine d'ateliers mis sur pied pour répondre aux demandes du terrain.

Bien entendu, ce sont chaque fois des spécialistes des services gérant ces thématiques qui donnent l'information aux participants et répondent à leurs questions. Le 19 mai, dernière date de cette « saison 2022 », le module *Prévenir la maltraitance infantile* sera organisé avec l'aide de Yapaka et de l'Aide à la Jeunesse.

La description de tous les modules organisés se trouve dans la circulaire 8390 <sup>(1)</sup>. Pour chacun d'eux, une fiche de présentation reprend les informations essentielles : public cible, description du contenu, horaire, lieu, nom des animatrices et animateurs. On notera que depuis la publication de la circulaire,



le 15 décembre 2021, des modifications ont été apportées au programme.

On peut s'inscrire à deux ateliers maximum via le formulaire en ligne : [www.formulaire.cfwb.be/index.php?id=dgeoateliersdinformation2022](http://www.formulaire.cfwb.be/index.php?id=dgeoateliersdinformation2022).

Contact : 02/ 6908 673 ou [ateliersdgeo@cfwb.be](mailto:ateliersdgeo@cfwb.be).

**V. F.**

<sup>(1)</sup> [www.enseignement.be/circulaires](http://www.enseignement.be/circulaires)



## À PRENDRE OU À LAISSER

**La plume au bout de la langue** permet d'inviter gratuitement en classe des animateur·rice·s spécialisé·e·s en écriture créative qui incitent les élèves du fondamental, secondaire ordinaire, spécialisé ou de promotion sociale à s'approprier la langue française de façon ludique. La circulaire 8426 décrit la procédure à suivre pour organiser ces ateliers en classe. [enseignement.be/circulaires](http://enseignement.be/circulaires) ou [pedagogie.languefrancaise@cfwb.be](mailto:pedagogie.languefrancaise@cfwb.be).

**Ne tournons pas au tour du pot** est un appel à projets visant à aider les écoles du secondaire s'engageant à améliorer l'état, l'accès et la gestion de leurs sanitaires. Dossier de candidature à soumettre pour le 21 avril via [www.kbs.frb.be](http://www.kbs.frb.be). La sélection des projets sera communiquée à la mi-juin. Plus d'infos dans la circulaire 8434 ([enseignement.be/circulaires](http://enseignement.be/circulaires)) ou via [info@netournonspasautourdu.pot.be](mailto:info@netournonspasautourdu.pot.be).

**Les nouveaux rythmes scolaires** seront appliqués dès la rentrée scolaire 2022-2023 sous réserve de vote fin mars par le Parlement de la FW-B. Des modèles de calendriers élaborés en collaboration avec [Avocats.be](http://Avocats.be) et la Ligue des Familles ainsi que des conseils pour permettre aux parents séparés d'organiser la garde de leurs enfants sont proposés sur [www.rythmesscolaires.be/gardeshpartagees](http://www.rythmesscolaires.be/gardeshpartagees).

**COREN ASBL** propose de tester avec les élèves bruxellois du secondaire supérieur un module gratuit de deux heures sur la notion de changements climatiques. L'animation disponible jusqu'à fin avril 2022 se déroule en deux temps : construire une fresque des causes et conséquences de ces changements et puis identifier des pistes de solutions. Contact : [billieheene@coren.be](mailto:billieheene@coren.be) ou +32 (0)483/026 236.

**L'ASBL Loupiote** sensibilise les jeunes à une lecture critique du langage cinématographique et des médias. Elle propose pour les 8-12 ou les 12-20 ans des modules d'animation en lien avec la prévention contre le (cyber)harcèlement, l'éducation à l'écocitoyenneté, l'initiation au langage cinématographique. [loupioteasbl.wordpress.com](http://loupioteasbl.wordpress.com) (> Animations) ou [contact@loupiote.be](mailto:contact@loupiote.be).

**Walk in my shoes**, récit interactif basé sur des histoires vécues par des réfugié·e·s, invite à se mettre dans leurs chaussures et à être confronté·e à des choix difficiles. Le but ? Comprendre les choix et réalités migratoires, stimuler l'empathie et contrer la polarisation. Créé par la Commission Justice et Paix avec le soutien de Caritas International, l'outil est destiné aux élèves du 3<sup>e</sup> degré du secondaire. [walk-in-my-shoes.be](http://walk-in-my-shoes.be).

**Géothermythe 4.0**, projet pédagogique développé par un consortium franco-wallon pour sensibiliser notamment les élèves du primaire à la géothermie et ses mécanismes, est articulé autour de fiches-actions et d'une vidéo ludique. [sparkoh.be/geothermythe-4-0-mallette-pedagogique](http://sparkoh.be/geothermythe-4-0-mallette-pedagogique).

**La Fondation Auschwitz** a collecté 245 témoignages de victimes de la persécution nazie qu'il faut maintenant rendre accessibles au public. À la fois lieu de mémoire virtuel et outil de recherche, le site [fortunoff-testimonies.be](http://fortunoff-testimonies.be) rend hommage aux témoins et perpétue leur action en faisant circuler leur parole. Les témoignages peuvent être visionnés sur demande dans les locaux de la fondation. Renseignement et réservation : [sarah.timperman@auschwitz.be](mailto:sarah.timperman@auschwitz.be) ou [stephanie.perrin@auschwitz.be](mailto:stephanie.perrin@auschwitz.be).

**L'AViQ** (Agence wallonne pour une vie de qualité) mène une étude sur les besoins des enfants orphelins. L'étude est en lien avec les allocations familiales et le supplément orphelin. Vous êtes un·e enseignant·e en contact avec des enfants orphelins ? L'AViQ souhaite en savoir plus sur votre expérience de terrain. Pour participer à un entretien confidentiel et uniquement utilisé dans le cadre de l'étude : +32 (0)71/ 337 434 ou [caroline.couwenbergh@aviq.be](mailto:caroline.couwenbergh@aviq.be).

**Les métiers de l'industrie** ont fait l'objet d'une campagne de promotion qui a notamment permis à des élèves du qualifiant de visiter des entreprises carolorégiennes et de contribuer à la réalisation de capsules vidéo avec le YouTubeur Abdel en vrai. À voir via [youtube.com/watch?v=Gfk6XZeNpXo&t=10s](https://www.youtube.com/watch?v=Gfk6XZeNpXo&t=10s).

# PROF

en ligne

Retrouvez les articles  
de tous les numéros  
du magazine via  
[www.enseignement.be/prof](http://www.enseignement.be/prof).

PROF, le magazine des professionnels de l'enseignement, est une publication du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Administration générale de l'Enseignement).

**Adresse Magazine PROF** - Local 4P16  
Avenue du Port 16, 1080 - BRUXELLES  
[www.enseignement.be/prof](http://www.enseignement.be/prof)  
[prof@cfwb.be](mailto:prof@cfwb.be)  
Tél : 02 / 6908 133

**Carte PROF** Pour joindre Carte PROF, remplir le formulaire de contact disponible via [www.carteprof.be/contact.php](http://www.carteprof.be/contact.php)

**Rédaction** Rédacteur en chef : Didier Catteau. Ont collaboré à ce numéro : Laurence Coulon, Hedwige D'Hoine, Véronique Frère, Monica Glineur, Bertrand Larsimont, Léonard Vanboterdal. Photo : Boris Roko. Mise en pages : Olivier Vandevelle.

**Comité d'accompagnement** Fabrice Aerts-Bancken, Hafsa Benzouien, Lise Bruges, Quentin David, Claudio Foschi, Alain Faure, Étienne Gilliard, Lise-Anne Hanse (présidente), Christophe Mélon, Jean-Michel Motte, Sandra Preud'homme.

**Vie privée** Le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en tant que responsable des traitements de données à caractère personnel se rapportant au magazine PROF, attache une grande importance à la vie privée et à la protection de vos données à caractère personnel. Dans le cadre de nos services liés au magazine PROF, nous traitons vos données à caractère personnel en conformité avec les législations applicables en matière de protection des données. Pour plus d'informations concernant la manière dont nous traitons vos données, veuillez contacter [prof@cfwb.be](mailto:prof@cfwb.be).

ISSN 2031-5295 (imprimé)

ISSN 2031-5309 (online)

© Ministère de la Fédération Wallonie  
Tous droits réservés pour tous pays. Reproduction autorisée pour un usage en classe. Pour tout autre usage, reproduction d'extraits autorisée avec mention des sources.

**Éditeur responsable** Lise-Anne Hanse  
Avenue du Port 16, 1080 - BRUXELLES

**Impression** Roularta Printing S.A.

**Tirage** 126 000 exemplaires, imprimés sur du papier portant le label FSC garantissant qu'il est issu de forêts bien gérées et de bois ou de fibres recyclés.

Le Médiateur de la Wallonie  
et de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Rue Lucien Namèche 54, 5000 - NAMUR  
Tél : 0800 / 19 199  
[courrier@le-mediateur.be](mailto:courrier@le-mediateur.be)

## À PRENDRE OU À LAISSER

**La Journée Dys-gitale 2021** organisée par l'APEDA, Association belge pour les Enfants en Difficulté d'Apprentissage, rassemblait en octobre des experts et témoins autour du thème des outils numériques pour les élèves présentant des troubles de l'apprentissage. Résumé des travaux de la journée via [www.apeda.be/journeedysgitale2021-synthese](http://www.apeda.be/journeedysgitale2021-synthese).

**Les États généraux du livre en langue française** ont eu lieu à Tunis en septembre dernier. Ce fut l'occasion de présenter un corpus d'œuvres littéraires destinées aux 15-25 ans, qui résulte d'un travail collaboratif réalisé dans 16 pays de la Francophonie, chacun ayant retenu 50 œuvres contemporaines. [www.lelivreenlangue-francaise.org/pages/corpus](http://www.lelivreenlangue-francaise.org/pages/corpus).

**Média Animation** a lancé une plateforme de formation et d'éducation aux médias en ligne. Articulés autour de clips vidéo, d'exemples concrets et d'exercices, plusieurs modules y abordent des thèmes comme les théories du complot, la pensée critique face à l'info, les limites de l'humour, etc. : [eformation.media-animation.be](http://eformation.media-animation.be).

**Infor Jeunes Bruxelles** a créé un nouveau service d'accompagnement individuel dans des situations de harcèlement. Il propose gratuitement un espace de parole et un accompagnement adapté aux besoins des jeunes touchés par une situation de harcèlement scolaire. Quand ? Les mercredi après-midi, lundi et jeudi en fin de journée, sur rendez-vous. Détails dans la circulaire 8384 ([www.enseignement.be/circulaires](http://www.enseignement.be/circulaires)).

**Philéas & Autobule**, revue coéditée par Laïcité Brabant wallon et Entre-vues, veut donner aux enfants des clés culturelles pour mieux comprendre le monde. Chaque numéro propose un thème philosophique, le dernier étant Pourquoi tu doutes ? et le prochain (avril 2022) Où va la science ? Un dossier pédagogique aide à se lancer dans la pratique de la philosophie avec les enfants. Par ailleurs, *Philéas & Autobule* lance une nouvelle collection pour philosopher avec les enfants. [www.phileasetautobule.be](http://www.phileasetautobule.be). Contact : [info@phileasetautobule.com](mailto:info@phileasetautobule.com).

**VIVAQUA** a créé un jeu de société (dès 7 ans) sur le parcours de l'eau distribuée en Région bruxelloise. Vous êtes enseignant(e) dans une école primaire à Bruxelles ou travaillez dans une école des devoirs voire une ludothèque bruxelloise ? Demandez *The VIVAQUA Game* à [communication@vivaqua.be](mailto:communication@vivaqua.be) avec comme objet : « Jeu VIVAQUA ».

**L'Espace Apprentissage** de l'Union européenne (UE) regroupe des ressources pédagogiques gratuites et des idées pour enseigner l'UE aux 5-18 ans. Des thèmes tels que l'environnement, l'agriculture et la pêche, la science, la recherche, la culture et l'histoire de l'UE sont abordés. Disponible dans les 24 langues officielles de l'UE, l'espace en ligne informe aussi sur les possibilités de mise en réseau avec des écoles ou enseignants d'autres pays : [europa.eu/learning-corner/home\\_fr](http://europa.eu/learning-corner/home_fr).

**GoodPlanet Belgium** propose une animation gratuite pour conscientiser les jeunes piétons et cyclistes wallons au danger de l'angle mort. Beaucoup ignorent qu'ils ne sont pas vus par les véhicules lourds à cause de l'angle mort. Les élèves de P5-P6 en Wallonie peuvent prendre place au volant d'un camion et ainsi se rendre compte du danger. Infos et inscriptions : [www.goodplanet.be/fr/angle-mort](http://www.goodplanet.be/fr/angle-mort).

**L'ASBL Appel pour une école démocratique** a organisé les « 6h pour l'école démocratique » le 20 novembre et met gratuitement à disposition les enregistrements audio des interventions de Philippe Meirieu de ce jour-là : [www.skolo.org/2021/11/26/conference-de-philippe-meirieu-aux-6h](http://www.skolo.org/2021/11/26/conference-de-philippe-meirieu-aux-6h).

**L'ASBL TDA/H Belgique** a publié *Le TDA/H en quelques mots et quelques images...* qui a pour but d'offrir une première approche aux adultes confrontés à des jeunes atteints de trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H). Commande (5€ + frais d'envoi) auprès de l'ASBL. [www.tdah.be](http://www.tdah.be).

**Probio**, l'Association des Professeurs de Biologie de Belgique francophone et germanophone, publie sur son site web des ressources à disposition des profs de bio et y relaie quelques suggestions de lectures ou de visites. L'ASBL a aussi communiqué récemment les dates du prochain Congrès des Professeurs de Sciences : 23 et 24 août à l'UNamur. Plus d'infos et conditions pour devenir membre de l'ASBL Probio : [info@probio.be](mailto:info@probio.be) ou [www.probio.be](http://www.probio.be).

**L'ASBL Territoires de la Mémoire** organise deux expos photos et un cycle d'activités sur la Retirada, épisode de l'histoire d'Espagne marqué par l'exil des Républicains lors de la guerre civile. *Chemins de l'exil* de Philippe Gaussot et *Le sang n'est pas eau* de Pierre Gonnord sont à voir jusqu'au 22 mai à la Cité Miroir de Liège et font réfléchir aux conditions de vie liées à l'exil et à ses effets sur les générations suivantes. Infos et réservations (25€/groupe + 1€/personne) : +32 (0)4/ 2307 050, [reservation@cite-miroir.be](mailto:reservation@cite-miroir.be) ou [exiles.territoires-memoire.be](http://exiles.territoires-memoire.be).

**L'ASBL Association Muco** a développé un programme éducatif pour informer et sensibiliser les camarades de classe d'un enfant qui a la mucoviscidose. Cela consiste en un jeu de détective pouvant être utilisé librement par les enseignant-e-s : [www.abc-muco.org/#/fr/home](http://www.abc-muco.org/#/fr/home)

**Plan International Belgique**, ONG engagée dans la défense des droits des enfants et des filles, offre du matériel pédagogique prêt à l'emploi via [www.schoolforrights.be/fr/materiel-pedagogique](http://www.schoolforrights.be/fr/materiel-pedagogique). L'ONG va aussi bientôt lancer sa plateforme Plan Academy Digital pour aider les enseignant-e-s à aborder en classe des thèmes comme l'égalité de genre, les droits de l'enfant, etc. L'outil proposera des modules d'enseignement en ligne, une communauté d'échange ainsi que des formations en live. Infos : [www.planinternational.be/fr](http://www.planinternational.be/fr) ou [info@planinternational.be](mailto:info@planinternational.be).

## Nouveau pôle pédagogique au Bastogne War Museum

Près d'un million de visiteurs sont déjà passés par le Bastogne War Museum depuis sa création en 2014, et aujourd'hui le musée développe un nouveau programme pédagogique adapté à l'enseignement maternel, primaire et secondaire.



En mettant en avant les enseignements de la Seconde Guerre mondiale, l'objectif est de sensibiliser la jeune génération à l'importance de la Mémoire et de développer la citoyenneté pour construire un avenir plus humain, tolérant et responsable.

Le Bastogne War Museum ne disposait pas encore d'espaces adaptés pour accueillir correctement le public scolaire. Les travaux d'extension du musée permettent depuis fin février l'ouverture d'une salle de classe aménagée pour une animation nommée *Tribunal de guerre*.

À la rentrée prochaine, de nouveaux développements scientifiques permettront également aux élèves de trouver sur le site des contenus pertinents pour leurs recherches. •

► [http://www.carteprof.be/index.php?mod=firme\\_view&fi\\_id=4561](http://www.carteprof.be/index.php?mod=firme_view&fi_id=4561)



## ClairObscur Théâtre

La Compagnie du ClairObscur, troupe de théâtre basée à Charleroi, a rejoint les partenaires de Carte PROF. À l'image du clair-obscur utilisé dans la peinture pour marquer le contraste entre les zones claires et les zones sombres, cette compagnie théâtrale bouscule les codes, varie les genres et donne une nouvelle fraîcheur aux pièces de théâtre de sa programmation.



Tantôt c'est le jour qu'on éteint, tantôt c'est l'ombre qu'on allume...

La Compagnie a notamment pour ambition de créer des spectacles à visée pédagogique, dans le cadre de son projet ART-Sème, soutenu par la FW-B et la Ville de Charleroi. *Après J'habite chez ma cousine*, de Mohamed Bounouara, fin mars, ClairObscur présentera fin avril *Molière se rebelle* une création de Sarah Hennecart, puis *Jeux de scène*, de Victor Haïm, fin aout.

La troupe se produit dans la salle du Poche Théâtre à Charleroi. Un tarif préférentiel est offert aux titulaires de Carte PROF. •

► [http://www.carteprof.be/index.php?mod=firme\\_view&fi\\_id=37768](http://www.carteprof.be/index.php?mod=firme_view&fi_id=37768)



## The Climate Show

Spectacle participatif mêlant arts et sciences, *The Climate Show* aborde le changement climatique sous un angle innovant. À voir jusqu'au 30 juin à Brussels Expo, à partir de 10 ans.

Le climat s'aggrave de jour en jour et la réalité de cette crise n'est plus à démontrer : canicules, incendies, sécheresses, fonte des glaciers, hausse du niveau des mers... Autant de signaux lancés par la Terre. Une grande majorité de la population mondiale s'accorde à dire que des mesures doivent être prises pour éviter la catastrophe.

Pourtant, malgré 30 ans de prise de conscience, peu d'avancées ont été réalisées.

Le spectacle interactif *The Climate Show* plonge les spectateurs dans une réflexion personnelle et collective sur la question climatique. Un « protocole de déblocage » qui les emmène à la croisée du théâtre, du cinéma, de l'installation et de la performance collective, le tout piloté par une intelligence artificielle.

Le spectacle propose une introspection pour déconstruire les préjugés et les idées reçues. Une mise en scène inouïe qui donne envie de se mobiliser positivement et collectivement.

Spectacle à partir de 10 ans, jusqu'au 30 juin 2022 à Brussels Expo. Entrée à prix réduit avec Carte PROF. •

► [http://www.carteprof.be/index.php?mod=firme\\_view&fi\\_id=37774](http://www.carteprof.be/index.php?mod=firme_view&fi_id=37774)



# Saint Exupéry, Petit Prince parmi les hommes

Jusqu'au 30 juin, l'exposition Antoine de Saint Exupéry. *Le Petit Prince parmi les Hommes* permet de (re)découvrir la vie de l'auteur et aviateur.

Présentée au Palais 2 du Heysel, à Bruxelles, l'exposition s'ouvre par un espace assez magique consacré au *Petit Prince*, l'œuvre universellement connue d'Antoine de Saint Exupéry, qui sous les apparences d'un conte pour enfants dénonce l'absurdité de certains comportements humains.

Au fil de notre avancée dans une salle obscure peuplée d'étoiles brillantes et de sculptures évocatrices du périple poétique du *Petit Prince*, on le suit dans ses rencontres avec le roi, le vaniteux, le businessman ou l'allumeur de réverbère...

La suite du parcours est consacrée au pionnier de l'aviation que fut Saint Ex, dont les œuvres sont largement inspirées de sa vie de pilote : *Courrier Sud*, *Vol de nuit*, *Terre des hommes*, *Pilote de guerre*... L'expo n'est pas centrée sur ces romans, mais un prétexte pour les évoquer. C'est la courte vie très aventureuse de Saint Ex qui est évoquée à travers objets, photos, manuscrits, dessins, et le récit de l'audioguide mettant en scène la maman de l'aviateur...

Des répliques d'avions voisinent avec des projections de films, montages audiovisuels, témoignages...

*Le Petit Prince* et son créateur se rejoignent ensuite dans un grand espace où se mêlent des images de la vie de l'auteur et du monde imaginaire du célèbre personnage, au point que la vie réelle de l'un finit par se confondre avec celle, rêvée, de l'autre. Une expérience immersive poétique et très touchante.

## Pour les écoles

Le dernier espace permet aux visiteurs (pourquoi pas des élèves) de s'exprimer, de faire des choix, dans un atelier interactif basé sur des situations issues de la vie et l'œuvre de Saint Ex. Outre cet atelier, Tempora a prévu un guide de l'enseignant et un dossier pédagogique <sup>(1)</sup>. Pour les familles, un « livret jeux » est prévu et téléchargeable.

À voir jusqu'au 30 juin au Palais 2 de Brussels Expo, à Bruxelles, du mardi au vendredi de 9 à 17h, les week-ends de 10 à 18h. En période de vacances scolaires, tous les jours de 10 à 18h. Entrée à 7 €/élève pour les groupes scolaires. Visites guidées possibles.

Réduction aux détenteurs de Carte PROF <sup>(2)</sup>, qui ont aussi pu participer gratuitement aux journées « profs » de début mars. ●

## D. C.

<sup>(1)</sup> [expo-petitprince.com](http://expo-petitprince.com)

<sup>(2)</sup> [carteprof.be/index.php?mod=фирme\\_view&fi\\_id=37761](http://carteprof.be/index.php?mod=фирme_view&fi_id=37761)

